

Abonnements par la poste :

Édition quotidienne	
CANADA...	\$6.00
Etats-Unis et Empire Britannique...	\$8.00
UNION POSTALE...	\$10.00
Édition hebdomadaire	
CANADA...	\$2.00
ETATS-UNIS ET UNION POSTALE...	\$3.00

Directeur: HENRI BOURASSA

LE DEVOIR

Rédaction et administration

43, RUE SAINT-VINCENT

MONTREAL

TÉLÉPHONE: Main 7460

SERVICE DE NUIT: Rédaction, Main 5121

Administration, Main 5153

FAIS CE QUE DOIS!

En attendant le scrutin...

Quelques réflexions

Ce soir, les curiosités seront satisfaites, mais les problèmes ne seront pas pour cela résolus. Même si, contrairement aux prévisions de beaucoup d'observateurs, l'un des trois partis conquerrait une majorité de gouvernement, nous nous trouverions encore en face d'une sorte de coalition aux aspects multiples. Car, qui oserait parler d'unité de vues et de sentiments dans un parti où le Dr Edwards et le Dr Normand se font vis-à-vis? Et quel est le candidat libéral de la province de Québec qui voudrait prendre à son compte toutes les idées et tout le passé du Dr Clark ou de M. Fielding? Chez les progressistes, la coupure, pour n'être pas plus profonde, est encore plus apparente, puisque les progressistes de notre province n'ont pas voulu se lier officiellement à ceux des autres provinces.

Et cela veut dire que dans le prochain gouvernement, quel qu'il soit, il y aura groupement d'éléments hétérogènes, dont les plus forts, les plus actifs détermineront l'action du groupe. Le scrutin d'aujourd'hui fixe pour quelque temps la force numérique des divers éléments. Leur force dynamique, leur puissance d'action, restera indéfiniment variable. Elle dépendra, dans une large mesure, de l'atmosphère générale du pays, des courants d'opinion qui régneront. En d'autres termes, si les députés d'un certain type se sentent appuyés, soutenus, fomentés à l'occasion par une opinion saine, vigoureuse, ils persisteront dans la balance générale d'un poids considérable. Si, au contraire, ils sont abandonnés aux influences ambiantes, sans contrepoids de la part de l'opinion, ils risqueront de n'être que de demi-valeurs, facilement manœuvrés par leurs voisins ou leurs chefs.

Et ceci nous amène à notre première conclusion. Quel que soit le résultat de l'élection, il faudra continuer la propagande d'idées politiques saines. Propagande méthodique, continue. Ce sera le moyen, non seulement de préparer de bonnes ou de meilleures élections, mais d'obtenir des candidats élus le maximum de bons services.

Une autre conclusion s'impose. Depuis deux mois la campagne électorale tient l'affiche et absorbe de très nombreuses énergies. La politique ne représente tout de même qu'une fraction de la vie nationale et de l'action publique. A côté d'elle subsistent de multiples problèmes qui sollicitent le concours de toutes les bonnes volontés. Beaucoup, heureusement, n'ont pas cessé, en dépit de la lutte électorale, de s'en préoccuper. Rappelons à ceux qui auraient été distraits ou que les nécessités d'une action immédiate ont attirés ailleurs, que ces problèmes subsistent. Faisons de la saine propagande politique, mais n'oublions pas qu'une bonne politique exige de bons citoyens, mentalement et physiquement solides — et c'est, avec le problème de l'éducation, celui de la protection de l'enfance, de la santé publique, etc. N'oublions pas que, dans tous les domaines, religieux, sociaux, économiques, une action intense, aux formes multiples, commande notre effort. La meilleure des politiques ne donnera tous ses fruits que si elle s'appuie sur des éléments sains, fortement organisés.

Dernière réflexion — pour aujourd'hui. Les luttes politiques sont essentiellement diviseuses. Le régime absurde qui nous a donné le suffrage féminin risque de porter cet esprit de querelle et de division dans des milieux qu'il avait heureusement épargnés jusqu'ici. Tâchons que le souvenir de la lutte qui s'achève n'entraîne pas demain d'utiles et nécessaires collaborations.

Trop de besoins nous pressent...

Omer HEROUX.

L'actualité

Sérénité

C'était, comme aujourd'hui, jour d'élections fédérales. Rue Saint-Jacques, la foule se bousculait. L'anxiété rythmait le pas des passants. Ceux-ci s'arrêtaient devant les bulletins de trois journaux qui avaient alors leur façade rue Saint-Jacques et discutaient avec animation le résultat probable. Il était 3 heures de l'après-midi et, en ce temps, les bureaux de vote fermaient à cinq. La fièvre de la curiosité atteignait presque son paroxysme.

Dans la salle de rédaction d'un journal du matin, deux jeunes gens travaillaient silencieusement, au bout d'une longue table, en vis-à-vis, tandis que, loin d'eux un vieillard, au teint frais et aux joues pleines sous une belle chevelure blanche agita d'une écriture fine et régulière, telle celle d'une religieuse, un article qui devait être important à en juger par le pli qui, par moments, barrait verticalement son front entre les deux sourcils.

Pendant que le tumulte de la rue augmentait, la plume du noble vieillard allait toujours droite, enfilant les uns sous les autres, les blocs des paragraphes. Vers six heures, le vieux monsieur se renversa dans sa chaise, relit tout doucement sa copie, rature ici et là, mais proprement, symétriquement comme il écrit, puis il se leva, ferma d'un geste pudique les basques de sa redingote austère et s'avança vers la pièce voisine où contrairement à tous les usages, le professeur se trouve déjà. Mais une élection générale bouleverse d'ordinaire les habitudes de vie les mieux réglées, et, dans les journaux, on tient à prendre de l'avance.

Le vieux monsieur avait été lieutenant gouverneur, député fédéral et dans sa prime jeunesse, secrétaire de Denis Benjamin Viger. Il était mêlé depuis quarante ans à la vie politique. Il avait pris part à toutes les batailles qui s'étaient livrées pour la conquête de l'opinion. Mais cette vie n'avait jamais été un changement de manières. Il était de la génération disparue, de la génération qui faisait dire de la jeunesse que nous étions une race de gentilshommes, où la politesse marquait les relations envers les inférieurs tout comme la déférence réglait celle des inférieurs envers les supérieurs. Aussi est-ce d'une voix très douce, très égale et presque basse que le vieux monsieur donna ses instructions. On ne l'eût point entendu sans le silence qui régnait dans la salle et si peut-être l'un des témoins, qui m'a narré le trait, n'avait eu, au service de son excellente mémoire, une oreille très fine: "Mon ami, dit-il au vieux monsieur, mon ami"

de des administrateurs de la ville, d'une façon générale, à s'élever au-dessus des questions de constructions de trottoirs et de bords de rue et de hiérarchiser les problèmes suivant leur importance. Il préférait faire lentement, sans heurts et sans scandales l'éducation des administrateurs qui se sont succédés à l'hôtel de ville.

Nous croyions plus efficace de secouer l'apathie du public et d'obtenir, par réaction, que ce mouvement mit en branle le conseil ou la commission administrative, suivant le cas. Car, on ne peut pas l'oublier, tout le problème de notre administration municipale est dominé par l'épouvantable chiffre de notre mortalité infantile qui en dépit des progrès réalisés en ces derniers temps, nous laisse encore bien en tête de la triste liste, si on en exclut les villes des pays asiatiques. Chez nous se fait perpétuellement le massacre des innocents. Hérodote résumerait à la place de Médécide que rien ne serait changé. Evidemment les procédés de doucement du docteur Boucher ne l'ont conduit à rien. Loin de nous l'idée de nous en réjouir. Nous n'avons pas suspecté ses intentions qui, toujours, furent droites et bonnes; mais force nous est de constater que la mentalité du comité exécutif qui n'est que la miniature du conseil, nous en avons bien peur, est aussi fermée à l'importance de ces questions que celles des administrations précédentes. Nous retournerons vingt ans en arrière et nos édiles avec un sourire amusé biffent d'un trait de plume le service le plus important de notre bureau d'hygiène. Que le massacre des innocents reprenne de plus belle, quel décalage le chiffre de ses victimes, que leur importe, pourvu qu'avec les économies réalisées ils puissent ouvrir des bords de rue ou paver des bords de trottoirs. Le contribuable ne se plaint pas de la mortalité infantile; il ne songe pas à demander compte à ses représentants. On n'a pas travaillé suffisamment sur l'opinion publique; on n'a pas fait assez profondément l'éducation des contribuables et voilà pourquoi de telles choses, ineffables et qui seraient grotesques si elles n'étaient tristes et véritablement tragiques, sont possibles.

L. D.

Bloc-notes

"Star" et "Gazette"

Le Star a publié hier soir en bonne place les deux démentis de MM. Meighen et Flavelle à la nouvelle sensationnelle qu'il rendait publique ces jours-ci, au sujet de la prétendue fermeture des ateliers et des bureaux du Grand Tronc, à Montréal, au bénéfice de Toronto, où tout cela serait transporté, avec un personnel renoué. Mais le Star n'a pas donné suite à la demande de M. Meighen qui le met au défi de produire ses preuves, s'il en a, et que, confidentielles qu'elles soient. Le journal de lord Altholstan se contente simplement de dire qu'il faut qu'il y ait une sérieuse enquête sur tout cela et qu'il tient sa documentation confidentielle à la disposition des enquêteurs autorisés à rechercher la vérité. Par ailleurs, la Gazette de ce matin ne souligne rien de la réponse du Star et ne renouvelle pas l'attaque à fond de train qu'elle faisait hier contre lord Altholstan. Il paraît y avoir trêve pour le jour des élections. A coup sûr, le Star ne doit pas avoir fait des affirmations aussi catégoriques que celles qu'il a soutenues ces jours-ci sans avoir quelques indications précises et d'un caractère authentique apparente indéniable. Aussi bien faudra-t-il que certains, faire soit tirée au clair au plus tôt, à moins qu'elle n'ait un lendemain pareil à celui de la querelle Altholstan-Tarte, commencée avec tant de bruit et de fracas, où l'on nous promet des révélations sensationnelles, juste assez pour mettre le public en appétit, après quoi, zut! l'affaire se règle entre quatre murs et quelques machinistes politiques, autour d'une table dans un petit salon du Ritz, par une nuit d'été.

Le résultat

Nous le connaîtrons ce soir, tard dans la soirée, demain matin certainement. M. Crerar est seul à ne pas réclamer une majorité absolue. M. King et Meighen ont tenté de faire croire à tous les électeurs, jusqu'à la dernière minute, chacun pour soi, qu'ils auront respectivement une majorité absolue des voix. Tout peut arriver; mais, aux derniers indices et si l'on se fie aux observations de la presse, d'un bout à l'autre du pays, il paraît évident que maintenant que ni l'un ni l'autre n'aura autant de partisans qu'ils en réclament et que celui des deux dont le parti arrivera en tête de la liste aura besoin d'une quinzaine à une trentaine de voix de plus pour assurer une majorité absolue. C'est dire que l'issue de la bataille électorale ne sera qu'une victoire relative pour l'un quelconque des trois chefs et que, si celui qui a le plus de voix entreprend de former un cabinet de ses seuls partisans et de gouverner ainsi, la tentative sera due à mener à bonne fin. C'est ce qui mettra encore plus d'intérêt dans la bataille politique de ces mois-ci, à supposer qu'il n'y ait pas de coalition. Et si l'en a, cela aussi sera d'un piquant intérêt, car alors les adversaires d'hier et d'aujourd'hui essaieront de gouverner d'accord demain, — en oubliant leurs dénégations d'hier et d'aujourd'hui. Les électeurs, cependant, se les rappelleront. Et cela ne manquera pas d'être singulièrement embarrassant pour ceux qui feront

partie de la coalition, si tant est qu'elle s'accomplisse.

Chahut

Le tapage et les manifestations bruyantes qu'il y a eu dans certains comtés québécois, au cours des assemblées politiques, sont du dernier mauvais goût. Les gens de notre province qui se livrent à ces chahuts sont en fort petite minorité, — il s'agit peut-être, sur une quantité considérable d'électeurs, de quelques dizaines de voyous, dont la plupart ne sont même pas sur les listes d'élections, à cause de leur jeune âge. Tout de même, ils sont encore trop. Les candidats, si impopulaires soient-ils, ou si discutés que soit leur conduite, ont droit de se faire entendre. Si on ne goûte pas ce qu'ils disent, on n'a qu'à ne pas les écouter et à quitter l'assemblée, ou, mieux encore, à s'abstenir d'y aller. Des incidents comme ceux de Saint-Roch, en 1907, de Saint-Hyacinthe, en 1911, du comté de Beauharnois, de Saint-Henri, de Québec-comté, en 1921, sont extrêmement déplacés, dans une province où l'on se pique d'avoir un peu de politesse, même à l'endroit de ses adversaires. Il est vrai qu'il y a eu du tumulte dans des assemblées politiques d'autres provinces; mais cela n'excuse pas les tapageurs de la nôtre, ceux qui, par exemple, ont à peu près continuellement empêché le candidat ministériel de Saint-Henri-Westmount et ses amis de se faire entendre dans cette circonscription, ou qui, dans le comté de Québec, ont essayé d'empêcher Armand Laverne de dire ce qu'il avait à dire sur le compte de ses ennemis, ou qui, dans le comté de Beauharnois, se sont amusés, par leurs violences, à détourner les électeurs paisibles de suivre les assemblées publiques.

Sabir

Une salle de cinéma très fréquentée, à Montréal, et dont les propriétaires font de louables efforts pour donner des manchettes françaises à leurs films, ne paraît pas avoir un traducteur à la hauteur de la situation. Le texte français, qui est une traduction de l'anglais, renferme parfois des contresens grossiers et de nombreuses fautes d'orthographe. Ainsi, dans un film tourné ces semaines-ci, alors que le principal acteur crie à une jeune fille: *« Lie still, little fool, parce qu'elle résiste à une tentative d'enlèvement, le traducteur écrit bravement: Mens encore, petite sottel quand il aurait fallu écrire: « La paix, petite folle! » Une autre erreur, c'est celle-ci: « J'ai envoyé chercher, pour j'ai envoyé chercher. » C'est n'est plus du français, c'est presque du sabir, un patois mêlé de français, d'arabe, d'espagnol, d'italien. — Nous écrivons un lecteur français. Il a raison. Un traducteur plus familier à la fois avec l'anglais et le français, ou un bonhomme qui serait capable de mieux lire et de mieux transcrire le manuscrit du traducteur, feraient bien l'affaire du grand cinéma en question.*

G. P.

OBSEQUES DU R.P. NEAULT

LE R. P. FILION, S.J., CHANTE LA MESSE. — NOMBREUSE ASSISTANCE.

Ce matin, au Gesù, ont eu lieu les obsèques du R. P. Neault, S.J., décédé dimanche dernier, au collège Sainte-Marie, à l'âge de soixante et onze ans, après une courte maladie. La messe a été dite par le R. P. J.-M. Filion, S.J., provincial de la communauté.

Au choeur on remarquait les RR. PP. Louis Lalonde, recteur du collège Sainte-Marie, T. Filiatrault, recteur du scholasticat de l'Immaculée-Conception, A. Monet, procureur au collège Sainte-Marie D'Arcaut, Adélaïde Dugré, Lussier, Melancon.

Dans l'assistance se trouvait un grand nombre de parents du défunt et les élèves du collège Sainte-Marie. L'inhumation a eu lieu au cimetière de la communauté au Sault-au-Récollet.

A nos lecteurs

LES PROGRAMMES POLITIQUES

Nous avons reçu, en même temps que les réponses à notre questionnaire le texte d'un certain nombre de manifestes et programmes électoraux. Nous les avons annexés à notre dossier. Pour compléter celui-ci, nous prions nos lecteurs de nous adresser le texte de tel ou tel manifeste qui a pu les frapper. Nous compléterons ainsi notre collection.

Demain, il pourra être fort utile pour le public que nous puissions mettre en regard le texte des engagements signés des promesses faites et les attitudes prises par les candidats d'aujourd'hui.

En page 2 :

Nos lecteurs trouveront en deuxième page, aujourd'hui, un tableau complet des candidats aux élections qui leur servira ce soir à se retrouver dans les nouvelles du résultat final.

La politique

En marge d'un jour d'élections

Ottawa, 5. — Les questions posées, il n'y a plus qu'à attendre la réponse. Le résultat du scrutin va nous le donner ce soir, car les électeurs sont à se prononcer définitivement. Les conjectures sont donc inutiles et vaines, puisque si peu de temps nous sépare de la certitude. Le programme des unionistes se résume à demander le statu quo dans l'ordre de choses existant, le maintien de toutes les choses actuelles, la stagnation dans l'état présent que l'on s'acharne à peindre supérieur à tout ce qui existe. Les libéraux, comme le disait le Dr Clark avant sa volte-face, présentent au peuple un chèque qu'ils lui demandent de signer en blanc, et qu'ils se chargent de remplir plus tard "avec justice et modération". Les progressistes enfin constituent le parti des réformes dont plusieurs "s'imposent" le parti du futur le plus possible et d'une politique pour l'avenir, pleine d'idées et de projets. Le verdict décidera de l'approbation que chaque programme a reçu dans le pays.

Pendant que les électeurs sont ainsi aux polls, il est intéressant de revenir sur cette journée si pleine de tumulte, d'activités, de bruits, de cris, d'enthousiasme et aussi de déceptions et de tristesses pour d'autres. Il en est peu parmi les gens qui ne se rappellent avec quelle émotion le jour du scrutin de l'élection de 1917. Dès sept heures du soir, à Montréal, les rues regorgeaient d'un public fiévreux, curieux, anxieux de savoir le résultat. L'agitation contre la conscription avait passé par toutes les phases et chacun ignorait la décision que le peuple avait rendue mais qui n'était pas encore connue. Le sort de milliers de jeunes gens dépendait ainsi de l'événement de la soirée. Devant les édifices des principaux journaux se pressait la foule attentive, applaudissant d'abord avec entraînement et vigueur les bulletins de la victoire libérale pour la province de Québec. L'avance qu'y gagnait M. Laurier semblait de bon augure. Mais la marge commençait à diminuer si tôt qu'arrivèrent les rapports de l'Ontario, des provinces Maritimes. Il y avait encore l'Ouest. Que dirait les Prairies? Le télégraphe n'avait plus de nouvelles à annoncer. Tandis que la liste des victorieux de l'Unionisme s'allongeait indéfiniment, celle des partisans du chef libéral ne s'accroissait plus d'une unité. La défaite se faisait de plus en plus certaine elle devint bientôt un fait accompli dont la brutalité, un instant, déçut. Les applaudissements ne se faisaient plus entendre et les assistants moroses et silencieux s'éloignaient maintenant vers les demeures sans ces manifestations bruyantes qui sont la joie des démocrates au soir d'un jour pareil.

Dans les théâtres, le spectacle n'était pas plus encourageant. Les lumières éteintes une fois pendant la représentation avaient fait connaître à l'assistance impatient le verdict du pays. Les acteurs continuèrent leur jeu, mais le spectacle n'offrait plus rien d'intéressant; il était devenu décoloré. Ce lien d'intérêt, d'émotion, d'attention qui réunissait les acteurs à la foule était brisé; et tandis que le jeu se poursuivait tout au fond de la scène, chacun se demandait pourquoi il était venu à un tel endroit, et pour quoi jouaient ces hommes et ces femmes sous la lumière des rampes.

Au lieu d'écouter, les assistants suivaient maintenant le fil de leurs pensées et de leur rêves, ou causaient entre eux à voix basse des réveries sur l'élection sur la politique de l'avenir, des causes de la défaite, des raisons qui l'avaient amenée. Et les intelligences occupées à toutes ces choses n'avaient plus désormais aucune attention à donner à ce qui se passait dans la vaste salle.

Ordinairement les jours d'élection présentent des spectacles plus pittoresques et plus animés. Dès le matin, les voitures s'alignent à côté de la chaussée en face des comités. Les organisateurs sont là de bonne heure, affairés, l'esprit tout plein des choses qu'ils ont à faire et de celles qu'ils doivent empêcher l'adversaire de faire. Car notre démocratie, qui élit sans cesse des députés qui se vantent de leur dignité, de leur honneur, de leur indépendance, ne renferme guère de candidats qui ne soient au fond d'eux-mêmes disposés à prendre tous les moyens, quels qu'ils soient, pour remporter la victoire. S'ils sont bons, tant mieux; mais s'ils sont mauvais, il n'y a qu'à agir avec infiniment de prudence et de caution. Et les lois qui sont si sévères et si rigides, ne suffisent pas à empêcher toutes les fraudes qui se pratiquent secrètement. Les plans ont été mûris d'avance, et si le représentant du candidat adverse n'a pas l'oeil constamment ouvert, on le fera passer des "télégraphes", on fera voter les morts et des personnes qui seraient bien étonnées de savoir qu'ils ont votés dans tel ou tel endroit. Le candidat, lui, passe parmi toute cette corruption sans s'y salir le moins du monde, car les tribunaux seraient là pour lui rappeler sa dignité; mais ses subordonnés ont carte blanche et n'ignorent pas la récompense qui leur est promise en cas de succès. Ils font ce que le futur député ou ce que le futur ministre n'oserait pas faire, mais qu'ils ont la plupart du temps concerté avec lui. Et dans

le cas où il serait traîné devant les tribunaux pour quelque supercherie un peu osée, il plaiderait tout simplement son ignorance entière et complète des faits, le manque d'autorisation de tel homme qui prétendait agir sous ses ordres, et ainsi de suite. Car on peut dire qu'il n'y a guère de comté où ne se pratiquent pas les méthodes de corruption plus ou moins habiles, avant et pendant l'élection; mais les validations d'élections sont rares, parce qu'on met de l'habileté et une longue expérience à violer la loi. La façade est au moins sauvee et l'on ne désire pas autre chose. Il n'y a rien d'aussi fictif que cette honnêteté officielle des élections, et cette corruption de fait, qui forment une antithèse qu'aurait aimée Victor Hugo.

Mais pour revenir aux voitures, automobiles et autres véhicules qui nous attendent à la porte des comités, il faudrait les suivre pendant toute cette journée où ils n'arrêteront pas une minute, transportant électeurs et électrices, à toute vitesse, les ramenant pour partir d'un autre côté, sans cesse et sans repos. Les candidats — qui ont beaucoup d'argent s'efforcent dans certaines localités de monopoliser les moyens de transport, ou tout au moins la grande majorité. Mais le trust n'est pas facile à former et chaque concurrent a ses chauffeurs et ses cochers, dévoués aux intérêts de la cause, qui partent à chaque sonnerie de téléphone.

Dans les polls installés à la diable chez des amis du gouvernement, à la campagne, il se passe aussi quelquefois des événements propres à réjouir les âmes. Le sous-officier rapporteur est là accompagné de son greffier et d'un représentant de chaque candidat. Ceux-ci se surveillent, consultent les listes, font des objections, toujours à l'effet de la fraude que l'autre peut vouloir commettre. Et les électeurs s'avancent, depuis celui dont on lit l'allégeance sur la figure et dans les manières, jusqu'à l'ignorant qui ne sait pas lire et demande à quel endroit il doit faire sa croix s'il veut voter pour M. X. Il y en a qui sont hâlés, impudents, d'autres qui sont timides et semblent demander pardon, et c'est un défilé tout le long du jour de figures diverses et pittoresques.

Le soir surtout offre des scènes dignes d'un pinceau de peintre. Dans les grandes villes la représentation se borne surtout aux acclamations enthousiastes qui accueillent les bulletins affichés par les journaux, à des processions d'automobiles parmi une foule délirante qui encombre la circulation des rues, malgré les agents impuissants et les timbres des tramways. Un nomadisme, une folie circulent une âme commune se forme pour ainsi dire qui prend possession de tous les corps et leur fait commettre les mêmes actes.

Mais celui qui n'a pas vu les soirées d'élections à la campagne n'a rien vu. Dans les petits villages où tout le monde se connaît mieux, on désire plus fortement qu'ailleurs la victoire ou la défaite des candidats; l'intérêt redouble à l'égard du résultat possible, les haines sont plus fortes et plus étroites, la joie est plus intense et plus emportée, l'esprit de parti s'est mieux conservé. Ils sont là en face du comité, la tête déchaînée, souvent, par les nombreuses libations illicites ou par la griserie de la victoire. A mesure que l'on annonce le verdict de chaque poll, l'exaspération et la fièvre montent jusqu'à leur paroxysme. On s'est armé de flûtes pour fêter le triomphe et elles entrent aussitôt en action. Lorsque le résultat final est connu, ce sont des clameurs, des cris, des bravos; l'heureux député ouvre une fenêtre et prononce quelque mots de remerciements, bientôt noyés dans le concert d'en bas. On le porte en triomphe par les rues, on organise des processions où des centaines de

voitures se suivent à la suite les unes des autres, chacune contenant ses spécimens d'humanité qui s'agitent et font du bruit afin de fêter dignement la victoire; on porte quelquefois sur les épaules le nouvel élu du peuple, la nouvelle divinité qui, tirillée dans tous les sens, bousculée, agitée, s'en va cahin-caha au-dessus de ses bienheureux électeurs, comme le souverain hindou au pas brinqueballant de son éléphant. Une chose que l'on oublie jamais, c'est d'arrêter en face de la résidence du candidat défait, de lui chanter une chanson, de l'acclamer d'injures à travers murs, portes et fenêtres fermées, de décapiter le volume des vociférations communes, de lui crier les épithètes les plus désobligeantes pour son amour-propre et sa dignité personnelle. Ses principaux lieutenants subissent le même affront et le même sort à tour de rôle, tandis que les enfants et les femmes pleurent dans la maison, craignant toujours un accident, un déchaînement de passions qui sera fatal et qui l'entraînera même au tombeau.

Si le vainqueur demeure un peu loin, il faut voir le "charivari" se dérouler dans les routes de campagne en pleine nuit, entendre les cris perçants sous les étoiles. Aussitôt que le défilé est sorti de la ville, il devient grêle dans l'immense nature qui offre maintenant un point de comparaison trop grand. Le silence des espaces infinis ne peut être percé, ne peut être rompu et c'est comme une douche d'eau froide qui refroidit les sangs, arrête les appels dans les gorges que l'extinction de voix commence à atteindre, éteignant toute joie vive, comme l'éteignoir, le cierge d'église.

Léo-Paul DESROSIERS.

Visite pour Boris

Sofia, 6 (S.P.A.). — Le roi Boris a reçu la visite de ses deux sœurs, les princesses Eudoxie et Nadedja, qui sont récemment arrivées ici, venant de Coubourg. Elles sont les premières membres de la famille royale de Bulgarie, auxquels ait été donnée l'autorisation de retourner dans ce pays depuis l'abdication de l'ancien roi Ferdinand. Il est absolument interdit à ce dernier de pénétrer dans son ancien royaume, même comme invité du monarque actuel.

Congrès communiste

Moscou 6 (S.P.A.). — Des préparatifs sont faits par le 6e congrès communiste parusse qui aura lieu à Moscou en février. Des invitations ont été adressées aux gouvernements de l'Ukraine, des républiques du Caucase, de Turquie, de Perse et de l'Afghanistan et de la République d'Extrême-Orient pour qu'ils envoient des délégués.

Constantinople, 6 (S.P.A.). — Les bolcheviki ont supprimé l'indépendance des trois républiques du Caucase, mais on n'a pas la confirmation officielle de cette nouvelle.

L'Izvestia, publié à Batoum annonce qu'à une conférence tenue à Bakou en novembre, il a été décidé qu'il devait y avoir une union politique et économique du Caucase et de la Russie.

L'affaire des îles Philippines

Manille (des Philippines), 6 (S.P.A.). — Par une résolution commune adoptée hier par la législature des Philippines, il a été demandé au président Alfring de ne prendre aucune décision sur le rapport envoyé par les membres de la mission, composée du major général Wood et de l'ancien gouverneur général W. Cameron Forbes, jusqu'à ce qu'une audience ait été accordée aux délégués philippins.

La résolution déclare que l'adoption des recommandations de la mission affecterait sérieusement l'avenir des îles Philippines et rappelle le message envoyé au Congrès par le président Wilson, en 1920, disant que les Philippines avaient rempli les conditions antérieures à l'indépendance, le maintien d'un gouvernement stable et recommandant que l'indépendance leur fût accordée.

Main 7220
7460

Si vous demandez l'un de ces deux numéros de téléphone, ce soir, le DEVOIR vous donnera les plus récentes nouvelles des élections, d'un bout à l'autre du pays.

Le DEVOIR a six lignes téléphoniques à son service, ce soir, et que l'on appelle MAIN 7220 ou MAIN 7460, l'une quelconque de ces six lignes sera à votre disposition.

Nous commencerons à répondre aux appels à sept heures et demie, et nous continuerons jusqu'à une heure avancée de la nuit.

On est prié d'être bref, dans ses demandes de renseignements, se rappelant qu'il y a des centaines de personnes qui veulent toutes en même temps savoir ce qui se passe.

Le service d'information que nous donnerons nous est fourni par la "Canadian Press" et par fil télégraphique spécial, réservé à tous les journaux.

Appelez:

Main 7220
7460

Pour ce soir

Liste complète des candidats d'aujourd'hui

Voici un tableau complet des candidats aux élections d'aujourd'hui. Nos lecteurs feront bien de le conserver pour se retrouver, ce soir, dans les nouvelles des élections qu'ils pourront se procurer en nous téléphonant, Main 1220 ou 7460, pendant toute la soirée.

QUÉBEC

COMTÉS	MINISTÉRIELS	LIBÉRAUX	INDÉPENDANTS
Argenteuil	Thomas Christie	P. R. McGibbon	J. E. Arnold, f.
Beauce	M. A. Dupuis	J. E. Marcell	La. Marcotte, f.
Beauport	H. Lambert	J. S. Bélard	Jos. Paquette, f.
Beauport	Hon. R. Monty	L. J. Piquet	J. C. Côté, f.
Bellefleur	E. Turgeon	C. A. Fournier	J. A. Barrette, f. E. Lacombe
Berthier	T. R. Busted	Dr. Gervais	Aimé Guertin, f. p.
Bonaventure	Dr. Jos. Boulay	Charles Marcell	A. Trudel, f.
Brome	N. Desroches	Jos. Archambault	E. Perron
Chamby-Verchères	L. G. Belley	Pierre Casgrain	Peter McArthur-J. Bégin
Champlain	Joseph E. Girard	E. Savard	S. Lapointe, J. N. Guilmette
Charlevoix-Montmorency	P. R. Cromwell	A. B. Hunt	J. E. Turcotte, f.
Châteauguay-Huntingdon	Philémon Vallière	Lucien Cannon	W. Blanchard, J. A. Nadeau
Chicoutimi-Saguenay	Wilfrid Laliberté	N. K. Laffamme, lib.	Sylvio Lafortune, f.
Compton	J. E. Sirois	Rodolphe Lemieux	P. Bonin, J. P. Laporte, ind.
Dorchester	A. Thibault	J. E. Fontaine	Jean Lachance, f.
Drummond-Arthabaska	Joseph Langlois	Adolphe Stein	Alf. Forest, c. L. Thoun, f.
Gaspé	A. J. A. Saint-Pierre	H. A. Fortier	A. Théoret, f. A. J. Bibeau, f. c.
Hull	L. M. Cornillier	P. A. Séguin	A. Lafleur.
Joliette	Gédéon Gravel	Boutin Bourassa	
Kamouraska	Dr. J. Paquet	Fernand Lafard	
Labelle	A. Bellemare	Thos. Vien	
Laprinie-Napierville	H. Boulay	Aimé Desrochers	
L'Assomption-Montcalm	Dr. Al. Blondin	F. J. Pelletier	
Laval-Deux-Montagnes	W. F. Kay	L. T. Pécoud	
Lévis	P. X. A. Giroux	W. F. Kay	
L'Islet	Aimé Déchéne	Aimé Déchéne	
Lotbinière	A. Trahan	F. Proulx, f.	
Maskinongé	G. D. Campbell	F. S. Cahill	
Matane	J. Lamarche	Simon Delisle	
Mégantic	L. E. Rhéaume	H. E. Lavigne	
Missisquoi	R. A. Drapeau	Ernest Lapointe	
Montmagny	Thomas Delaney	Georges Parent	
Nicolet	Pierre Bertrand	P. J. A. Cardin	
Pontiac	W. G. M. Morgan	E. W. Tobin	
Portneuf	C. Chauveau	E. D'Anjou	
Québec Comté	Victor Mailoux	René Morin	
Québec Est	Geo. H. Boivin	Joseph Demers	
Québec Sud	E. B. Worthington	Geo. H. Boivin	
Québec Ouest	P. L. Baldwin	W. K. Baldwin	
Richelieu	N. Caron	C. A. Gauvreau	
Richmond-Wolfe	André Fautoux	J. E. Prévoist	
Rimouski	L. P. Normand	Jacques Bureau	
Saint-Hyacinthe-Rouville	F. A. Labelle	Gustave Royer	
Saint-Jean-Iberville	H. A. Cholette	R. M. Gendron	
Shedden	J. R. Ayotte	A. Boucher	
Stanstead	Hercule Gohier	Ed. C. St-Père	
Témiscouata	Alp. Mathieu, ouv.	D. A. Lafortune	
Trois-Rivières-Saint-Maurice	J. E. Bernier	Sir L. Gouin	
Vaudreuil-Soulanges	T. J. Coonan	Cl. Robitaille	
Wright	W. G. Ross	C. J. Walsh	
Yamaska	W. G. Ross	Walter Mitchell	

DISTRICT DE MONTRÉAL

Georges-Etienne Cartier	H. A. Cholette	S. W. Jacobs	Dr. J. O. Cartier, l.-i. L. O. Mail, ind. et Buhay, ouv.
Hochelaga	J. R. Ayotte	Ed. C. St-Père	J. A. Descarries, c. ind.
Jacques-Cartier	Hercule Gohier	D. A. Lafortune	L. Tardif, J. O. E. Leclair, l.-i.
Laurier-Outremont	Alp. Mathieu, ouv.	Sir L. Gouin	A. Lanouette, ouv.
Maison-Neuve	J. E. Bernier	Cl. Robitaille	C. Gauthier, l. P. W. L. Dupré
Sainte-Anne	T. J. Coonan	C. J. Walsh	U. Paquin, ind.
Saint-Antoine	W. G. Ross	Walter Mitchell	Rose Henderson, ouv.
Saint-Denis	W. G. Ross	Walter Mitchell	H. Julien, ouv. J. Germain
Saint-Jacques	W. G. Ross	Walter Mitchell	
Saint-Laurent-Saint-Georges	W. G. Ross	Walter Mitchell	
Sainte-Marie	W. G. Ross	Walter Mitchell	
Westmount-Saint-Henri	W. G. Ross	Walter Mitchell	

COLOMBIE BRITANNIQUE

COMTÉS	MINISTÉRIELS	LIBÉRAUX	INDÉPENDANTS
Burnside	Geo. Clark	M. A. Macdonald	J. D. Harrington, Soc.
Cariboo	J. T. Robinson	J. T. Robinson	T. G. McBride, P.
Comox-Albani	H. S. Clements	Wm. Mar hant	A. Thye, Ouv.
Kootenay Est	Dr. S. Bonnell	Dr. C. B. Hamilton	A. W. Neill, P.
Kootenay Ouest	Dr. W. O. Rose	Dr. C. B. Hamilton	W. S. McDonald, P.
Nanaimo	G. H. Dickie	Dr. W. O. Rose	L. W. Humphrey, F.-L.
New Westminster	W. G. McQuarrie	T. B. Booth	W. A. Pritchard, Soc.
Skeena	Col. Peck, V. C.	John Reid	R. W. Pettipiece, L.
Vancouver Centre	Hon. H. H. Stevens	A. Stork	J. H. Batson, P.
Vancouver Sud	Leon Ladner	R. H. Gale	T. O'Connor, S.
Victoria Ville	Hon. S. F. Tolmie	Wm. Ivel	J. R. Richmond, P.
Westminster District	F. B. Stacey	Elgin Munroe	T. Richardson, La.
Yale	J. A. McKelvie	D. W. Sutherland	J. Kavanagh, Com.

MANITOBA

COMTÉS	MINISTÉRIELS	LIBÉRAUX	INDÉPENDANT
Brandon	C. E. Ivens	F. G. Cox	Robert Forke, P.
Dauphin	R. Cruise	J. Ward, P.	J. L. Brown, F.
Lisgar	Hon. Robt. Rogers	J. Rocan	W. Lavoie, P.
Macdonald	A. Argue	St. George Stubbs	T. A. Cregar, P.
Marquette	H. M. Dyer	F. R. Watson	Robert Milne, F.
Neepawa	H. R. Ross		Rev. T. Bird, P.
Nelson	B. E. Rothwell	J. S. Patterson	Harry Leander, F.
Portage la Prairie	Hon. A. McGeighen	J. P. Malloy	A. Z. Beaudin, P.
Provencher	Thos. Hay	S. E. Johannesson	L. P. Bancroft, P.
Selkirk	R. G. Willis	T. Malloy	J. H. Steedman, P.-L.
Souris	A. D. Sutherland		R. A. Hoey, P.
Springfield		N. K. Melvo	Antonin, Jeanson, P.
Winnipeg Centre	N. K. Melvo	J. W. Wilton	J. S. Woodsworth, Ouv.
			Mrs. John Dick.
			Major Andrews.
			H. M. Bartholme, Ouv.
Winnipeg Nord	M. R. Blake	E. J. M. Murry	Jacob Penner, L.
			R. B. Russell, Soc.
Winnipeg Sud	Geo. N. Jackson	Wm. Hogarth	A. B. Hudson, I.

SASKATCHEWAN

COMTÉS	MINISTÉRIELS	LIBÉRAUX	INDÉPENDANTS
Assiniboia	W. W. Lynd	Hugh McLeod	O. R. Gould, P.
Battleford	Harold Herbert	A. Champagne	T. H. McConica
Humboldt	N. Lang	O. F. Meillicke	A. B. Carmichael
Assiniboia	Dr. E. T. Myers	W. D. Dunlop	J. Fred Johnston
Assiniboia	L. F. Thompson	W. D. Dunlop	M. N. Campbell, P.
Assiniboia	W. D. Dunlop	W. D. Dunlop	W. Swystung, Ind.
Maple Creek	J. D. Wyllie	W. E. Knowles	Neil McTaggart, P.
Moosjawa	S. R. Hamilton	W. W. Livingstone	R. M. Johnson, P.
N. Battleford	P. H. Robert	Dr. W. Brigham	C. C. Davis, P.
Prince Albert	D. W. Paul	W. R. Motherwell	A. Knox
Qu'Appelle	E. E. Perley	Dr. S. G. Christie	J. D. Miller
Régina	M. A. MacPherson	P. D. Stewart	Hugh McLean
Saltcoats	J. R. Wilson	W. M. McLaughlin	Thomas Sales, P.
Saskatoon	I. M. Argue	R. F. Thompson	M. R. Evans, P.
Swift Current	R. F. Thompson	R. F. Thompson	Rev. A. J. Lawson
Weyburn	R. F. Thompson	R. F. Thompson	John Morrison, P.

ALBERTA

COMTÉS	MINISTÉRIELS	LIBÉRAUX	INDÉPENDANTS
Battle River	J. W. Morrison	H. B. Fieldhouse	H. E. Spencer, F.
Bow River	W. R. Fulton	Duncan Marshall	E. H. Garland, F.
Calgary Est	A. L. Smith	E. F. Ryan	Wm. Irvine, F.
Calgary Ouest	Hon. R. B. Bennett	H. A. Mackie	J. Williams, S.
Edmonton Est	Capt. R. Campbell	F. Oliver	J. T. Shaw, L.-F.
Edmonton Ouest	W. S. Ball	Dr. Lovering	D. M. Kennedy, P.
Lethbridge	H. M. Shaw	F. W. Gershaw	L. H. Jelliff, P.
Medicine Hat	Wm. McIntosh	W. B. Melnis	James Fairhurst, L.
Red Deer	J. F. Day	J. M. Douglas	Geo. Coote, P.
Strathcona	J. M. Douglas	J. B. Holden	C. G. Coste, F.
Victoria	J. B. Holden	J. B. Holden	R. Gardiner, F.

LE YUKON

COMTÉS	MINISTÉRIELS	LIBÉRAUX	INDÉPENDANTS
Yukon	Major G. Black	F. T. Congdon	George Pitts, F.-O.

ONTARIO

COMTÉS	MINISTÉRIELS	LIBÉRAUX	INDÉPENDANTS
Algoma Est	George B. Nicholson	Dr. J. G. Carruthers	J. E. Wright, F.
Algoma Ouest	T. E. Simpson	Harry S. Hamilton	T. E. Farquhar, L.-F.
Brant	Dr. W. H. Reid	W. C. Good, F.	W. C. Good, F.
Brantford	W. F. Cockshutt	Robert Allen	A. W. Burt, Ouv.
Bruce Nord	Hugh Clarke	W. G. Raymond	R. E. Stacey, F.
Bruce Sud	John Purvis	James Malcolm	J. W. Finlay, F.
Carleton	W. F. Garland	R. E. Truax	Bower Henry, F.
Dufferin	John Best	W. L. Gourlay	E. H. Goode, F.
Dundas	O. D. Casselman	W. T. R. Preston	Preston Elliot
Durham	F. W. Bowen	C. W. Colter	A. T. Reid
Elgin Est	H. C. McKillop	Wm. Tolmie	S. S. McDermid, F.
Elgin Ouest	Hy. J. Neal	Wm. C. Kennedy	A. E. Hookway, F.
Essex Nord	Eugene Scratch	Hon. Geo. P. Graham	R. J. Aspin, I.
Essex Sud	J. E. Manion	H. H. Horsey	T. J. Williams, f.
Fort William-Rainy	Hon. J. W. Edwards	Dr. P. Macintosh	Dr. D. C. Carver, F.
Frontenac	C. L. Hervey	W. P. Felford	J. A. Kennedy, F.
Glengary-Stormont	A. B. Casselman	Wm. C. Kennedy	J. W. Kennedy, F.
Grenville	Matthew Duncan	Wm. C. Kennedy	G. A. Payne
Grey Nord	R. J. Ball	Wm. C. Kennedy	Thos. Rutherford, F.
Grey Sud-Est	Mark Senn	Wm. C. Kennedy	Miss Agnes McPhail, F.
Haldimand	R. K. Anderson	Wm. C. Kennedy	S. A. Beck, F.
Halton	S. C. Mewburn	Wm. C. Kennedy	John F. Ford, F.
Hamilton Est	T. J. Stewart	Wm. C. Kennedy	E. J. Etherington, F.
Hamilton Ouest	T. H. Thompson	Wm. C. Kennedy	C. G. Becker
Hastings Est	E. Guss Porter (accl.)	Wm. C. Kennedy	J. A. Caskey
Hastings Ouest	George Spotton	Wm. C. Kennedy	J. W. King, F.
Huron Nord	J. J. Merrier	Wm. C. Kennedy	Wm. Black, F.
Huron Sud	W. A. Hammond	Wm. C. Kennedy	D. R. McDiamind
King	A. E. Ros	Wm. C. Kennedy	B. Faucher, F.
Kingston	J. E. Armstrong	Wm. C. Kennedy	R. J. White, F.
Lambton Est	R. V. Lesueur	Wm. C. Kennedy	R. M. Anderson, F.
Lambton Ouest	Hon. J. A. Stewart	Wm. C. Kennedy	W. G. Ferguson, ind.
Lanark	H. A. Stewart	Wm. C. Kennedy	John G. Mitchell
Leeds-Brockville	H. A. Stewart	Wm. C. Kennedy	E. J. Seixsmith, F.
Lennox-Addington	A. B. Carscallen	Wm. C. Kennedy	E. Lovelace, L.
Lincoln	James D. Chaplin	Wm. C. Kennedy	J. A. Crause, F.
London	Frank White	Wm. C. Kennedy	Arthur Mould, L.
Middlesex Est	Frank Glass	Wm. C. Kennedy	A. L. Hodgins, F.
Middlesex Ouest	George Elliot	Wm. C. Kennedy	J. D. Drummond, F.
Muskoka	Peter McGibbon	Wm. C. Kennedy	W. J. Hammell, F.
Nipissing	C. R. Harrison	Wm. C. Kennedy	J. B. Levert, F.
Norfolk	William Sutton	Wm. C. Kennedy	J. A. Wallace, F.
Northumberland	M. E. Maybee	Wm. C. Kennedy	Fred. J. Slade, F.
Oxford Nord	E. W. Nesbitt	Wm. C. Kennedy	J. H. Lillie, F.
Oxford Sud	Donald Sutherland	Wm. C. Kennedy	M. L. Haley
Ontario Nord	N. D. Mackinnon	Wm. C. Kennedy	R. H. Halbert, F.
Ontario Sud	Wm. Smith	Wm. C. Kennedy	F. M. Chapman, F.
Ottawa	A. E. FRIPP	Wm. C. Kennedy	David Loughnan
Parry Sound	Nap. Champagne	Wm. C. Kennedy	Dr. E. Bourque, P.
Peterborough	James Arthur	Wm. C. Kennedy	A. W. Partridge, F.
Peterborough Est	Sam. Charters	Wm. C. Kennedy	H. W. Taylor, F.
Peterborough Ouest	H. B. Morphy	Wm. C. Kennedy	W. A. Amos, F.-L.
Port-Arthur-Kenora	Michael Sted	Wm. C. Kennedy	Robert Berry, F.
Prescott	J. A. Sessmith	Wm. C. Kennedy	G. A. Brethorn, F.
Prince-Edouard	J. H. Burnham	Wm. C. Kennedy	D. Kennedy, F.
Renfrew Nord	F. H. Keefer	Wm. C. Kennedy	J. Bennette, F.
Renfrew Sud	John Hubbs	Wm. C. Kennedy	E. Proulx, L.-L.
Russell	I. D. Cotnam	Wm. C. Kennedy	J. R. Anderson, F.
Simcoe Nord	John H. Findlay	Wm. C. Kennedy	Arthur Collins, F.
Simcoe Est	Col. John Currie	Wm. C. Kennedy	R. G. Wilson, F.
Simcoe Sud	Dr. Raikes	Wm. C. Kennedy	Dr. C. J. Maloney, Ind.
Simcoe Ouest	W. A. Boys	Wm. C. Kennedy	M. Rathwell, F.
Simcoe Centre	A. J. Kennedy	Wm. C. Kennedy	T. E. Ross, F.
Simcoe Est	Hon. Ed. Bristol	Wm. C. Kennedy	W. J. Holden, Ind.-L.
Simcoe Ouest	E. B. Rickman	Wm. C. Kennedy	Thomas Swindle, F.
Toronto Nord	T. L. Church	Wm. C. Kennedy	C. Jeffs, F.
Toronto Sud	Dr. Charles Sheard	Wm. C. Kennedy	Angus McDonald, Ind.
Toronto Ouest	H. C. Hocken	Wm. C. Kennedy	James Simpson, L.
Toronto Parkdale	David Spence	Wm. C. Kennedy	W. L. Bayfield, V.C., Sold.
Victoria-Haliburton	Thos. Stinson	Wm. C. Kennedy	J. W. Bruce, La.
Waterloo Nord	W. E. Weichel	Wm. C. Kennedy	T. Foster, J.
Waterloo Sud	P. S. Scott	Wm. C. Kennedy	H. P. Coyne, P.
Welland	Evan Fraser	Wm. C. Kennedy	John W. Bruce, L.
Wellington Nord	W. A. Clark	Wm. C. Kennedy	Mrs. Prenter, Ouv.
Wellington Sud	Hugh Guthrie	Wm. C. Kennedy	J. Simpson, Ouv.
Wentworth	G. C. Wilson	Wm. C. Kennedy	J. J. McNevin, F.
York Est	Joseph Harris	Wm. C. Kennedy	J. E. Hett, F.-L.
York Nord	J. A. M. Armstrong	Wm. C. Kennedy	Wm. Elliot, F.
York Sud	W. F. Maclean	Wm. C. Kennedy	J. H. Staley, L.-P.
York Ouest	Sir H. Dayton	Wm. C. Kennedy	H. Speakman, I.

NOUVELLE-ECOSSE

COMTÉS	MINISTÉRIELS	LIBÉRAUX	INDÉPENDANTS
Antigonish-Guysborough	Walter McNeill	F. C. McIsaac	D. A. McIsaac
Cap Breton N.-Victoria	John C. Douglas	D. D. McKenzie	M. A. Mackenzie
Cap Breton S.-Richmond	Robert S. McLellan	Wm. F. Carroll	J. B. McLachlan
Colchester	Robert S. McLellan	Harold Putnam	E. C. Doyle
Cumberland	Charles E. Bent	Hance J. Logan	James A. McKinnon
Digby-Annapolis	A. L. Davidson	I. J. Lovitt	J. S. Wallace
Halifax	Hector McLane	Edward Blackadder	A. C. Hawkins
Hants	J. W. Doyle	L. H. Martell	H. E. Kendall
Inverness	A. Parsons	T. W. Chisholm	Isaac McDougall
King's	H. W. Phinney	Ernest Robinson	
Lunenburg	Dr. Dugald Stewart	Wm. C. Kennedy	
Pictou	Thomas Cantley	E. M. MacDonald	
Shelburne-Queens	W. L. Hall	S. W. Fielding	
Yarmouth-Clare	E. K. Spinney	Paul L. Hatfield	

NOUVEAU BRUNSWICK

COMTÉS	MINISTÉRIELS	LIBÉRAUX	INDÉPENDANTS
Charlotte	R. W. Grimmer	Wm. F. Todd	
Gloucester	A. D. Degraze	O. Turgeon	
Kent	E. A. McCurdy	A. T. Leger	
Northumberland	W. S. Montgomery	John Morrissey	
Restigouche-Madawaska	George B. Jones	Pius Michaud	
Royal	J. B. M. Bastar	Dr. D. H. McAllister	
St-Jean et Albert	Dr. M. McLellan	H. R. McLellan	
St-Jean et Albert	Dr. M. McLellan	W. P. Broderick	
Victoria-Carleton	B. Frank Smith	A. B. Corne	
Westmorland	O. B. Price	J. W. Osborn	
York-Sunbury	R. B. Hanson		

ILE DU PRINCE-EDOUARD

COMTÉS	MINISTÉRIELS	LIBÉRAUX	INDÉPENDANTS
King's	James F. McIsaac	J. J. Hughes	Daniel J. Mullen, F.
Prince	James A. McNeill	A. E. McLean	Hon. Wright, F.-O.
Queens	J. H. Myers	J. E. Sinclair	Walter Jones
Queens	Donald Mackinnon	D. A. McKinnon	P. S. Brown, O.

LE GROUPEMENT DES PARTIS, AUX ÉLECTIONS GÉNÉRALES, A OTTAWA, DEPUIS 40 ANS

Année	Mois	Au pouvoir	Majorité
1882	20 juin	Conservateurs	68
1887	22 février	Conservateurs	29
1891	5 mars	Conservateurs	31
1896	23 juin	Libéraux	28
1900	7 novembre	Libéraux	50
1904	3 novembre	Libéraux	64
1908	26 octobre	Libéraux	48
1911	21 septembre	Conservateurs	47
1917	17 décembre	Unionistes-conserv.	71

La majorité ministérielle, à la dernière session du régime Meighen, a oscillé de 20 à 15 voix. Elle se désagrègeait lentement.

CE SOIR

Si vous voulez savoir le résultat des élections sans sortir de chez vous, ce soir, appelez

MAIN 7220
MAIN 7460

UNE BELLE ATTESTATION

UN CHEMINOT DU PACIFIQUE CANADIEN, M. L. NAPOLEON NAPOLEON GAGNON, DECLARE QUE DEPUIS QU'IL A PRIS DU TANLAC, IL MANGE ET SE PORTE A MERVEILLE.

"Il me fallut me passer de bien des repas quand j'eus mal à l'estomac. Mais maintenant je regagne le temps perdu". Ainsi s'exprimait récemment Monsieur L. Napoleon Gagnon, demeurant 3

CALENDRIER

DEMAIN, MERCREDI 7 DECEMBRE 1921

SAINT AMBROISE

Lever du soleil, 7 heures 32.
Coucher du soleil, 4 heures 11.
Pleine lune, le 14, à 9 heures 57 minutes du soir.

LE DEVOIR

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les services de dépêches du monde entier

DEMAIN

PERTURBATIONS ATMOSPHERIQUES

MAXIMUM ET MINIMUM:

Aujourd'hui maximum... 36
Minimum... 24
Même date l'an dernier... 34
Minimum aujourd'hui... 11
Même date l'an dernier... 29

BAROMETRE

8 heures du matin, 29.62; 11 heures, 29.61;
1 heure de l'après-midi, 29.60.

Dernières dépêches

Nouveau projet de règlement

Les délégués anglais et sinner feiners signent un accord par lequel il s'engagent à soumettre à leur parlement respectif un mode de gouvernement.

Londres, 6. (S.P.A.) — L'Angleterre et l'Irlande étaient heureuses, ce matin, de constater, après une nuit de cauchemars, qu'un accord inattendu avait été conclu par les délégués des deux pays aux petites heures du jour. Les négociations avaient pratiquement pris fin, hier, et le compromis atteint dans la petite et sombre résidence du premier ministre à Downing Street sera un événement marquant dans l'histoire des relations anglo-irlandaises.

Il est vrai que l'accord devra être ratifié par le Dail Eireann et par le parlement anglais, mais dans tous les milieux de Londres on est enclin ce matin à regarder la situation sous un meilleur jour.

L'entente conclue engage les deux groupes à la recommander à leurs parlements. C'est un document en bonne et due forme, rempli de détails.

On ne connaît pas encore les modifications exactes faites aux termes du gouvernement, mais on dit qu'une certaine formule concernant la question de l'allégeance à la Couronne, allégeance que les Sinn Feiners ont toujours refusé de promettre, a été découverte. On fait remarquer que le cabinet du Dail Eireann a refusé, il y a à peine trois jours, les termes de paix du gouvernement anglais et qu'il faut, vraiment, que les modifications aient été considérables, puisque les délégués du Sinn Fein se sont engagés à présenter les termes à leur parlement. La question de l'unité de l'Irlande aura sans doute été résolue, mais on ne peut le savoir dans le moment. Le communiqué officiel émis après la conférence tenue à Downing Street ne fait pas allusion à l'Ulster. Toujours est-il qu'une copie du document contenant les termes du nouvel accord a été envoyée immédiatement à sir James Craig à Belfast.

L'Evening Standard prétend que les propositions du gouvernement nouveau à la création d'un Etat libre irlandais, au retrait de toutes les forces militaires anglaises actuellement en Irlande.

L'agence centrale dit qu'en vertu du nouvel accord l'Irlande restera associée avec l'Empire.

Desmond Fitzgerald et Eamon Duggan, membre de la délégation de paix du Sinn Fein, sont repartis pour Dublin, ce matin. On pense qu'ils apportent avec eux une copie de l'accord intervenu, cette nuit entre les délégués anglais et les délégués irlandais. Tous les autres délégués sinner feiners demeurent ici.

On apprend que le consentement de l'Ulster n'est point requis pour rendre efficace le nouvel accord anglo-irlandais. L'Ulster aurait le droit de se retirer dans un mois après l'adoption de la loi et de revenir à son statut actuel, mais l'étendue de son territoire serait alors réglée par une commission.

Le principe finalement adopté par le gouvernement anglais est, dit-on, d'accorder une confiance entière à l'Irlande et l'Ulster des pouvoirs voulus pour quelle prenne une décision sans être entravée par des conditions.

Le principe finalement adopté par le gouvernement anglais est, dit-on, d'accorder une confiance entière à l'Irlande et l'Ulster des pouvoirs voulus pour quelle prenne une décision sans être entravée par des conditions.

Le principe finalement adopté par le gouvernement anglais est, dit-on, d'accorder une confiance entière à l'Irlande et l'Ulster des pouvoirs voulus pour quelle prenne une décision sans être entravée par des conditions.

Le principe finalement adopté par le gouvernement anglais est, dit-on, d'accorder une confiance entière à l'Irlande et l'Ulster des pouvoirs voulus pour quelle prenne une décision sans être entravée par des conditions.

Le principe finalement adopté par le gouvernement anglais est, dit-on, d'accorder une confiance entière à l'Irlande et l'Ulster des pouvoirs voulus pour quelle prenne une décision sans être entravée par des conditions.

Le principe finalement adopté par le gouvernement anglais est, dit-on, d'accorder une confiance entière à l'Irlande et l'Ulster des pouvoirs voulus pour quelle prenne une décision sans être entravée par des conditions.

Le principe finalement adopté par le gouvernement anglais est, dit-on, d'accorder une confiance entière à l'Irlande et l'Ulster des pouvoirs voulus pour quelle prenne une décision sans être entravée par des conditions.

Le principe finalement adopté par le gouvernement anglais est, dit-on, d'accorder une confiance entière à l'Irlande et l'Ulster des pouvoirs voulus pour quelle prenne une décision sans être entravée par des conditions.

Le principe finalement adopté par le gouvernement anglais est, dit-on, d'accorder une confiance entière à l'Irlande et l'Ulster des pouvoirs voulus pour quelle prenne une décision sans être entravée par des conditions.

Le principe finalement adopté par le gouvernement anglais est, dit-on, d'accorder une confiance entière à l'Irlande et l'Ulster des pouvoirs voulus pour quelle prenne une décision sans être entravée par des conditions.

Le principe finalement adopté par le gouvernement anglais est, dit-on, d'accorder une confiance entière à l'Irlande et l'Ulster des pouvoirs voulus pour quelle prenne une décision sans être entravée par des conditions.

Le principe finalement adopté par le gouvernement anglais est, dit-on, d'accorder une confiance entière à l'Irlande et l'Ulster des pouvoirs voulus pour quelle prenne une décision sans être entravée par des conditions.

Le principe finalement adopté par le gouvernement anglais est, dit-on, d'accorder une confiance entière à l'Irlande et l'Ulster des pouvoirs voulus pour quelle prenne une décision sans être entravée par des conditions.

Le principe finalement adopté par le gouvernement anglais est, dit-on, d'accorder une confiance entière à l'Irlande et l'Ulster des pouvoirs voulus pour quelle prenne une décision sans être entravée par des conditions.

Le principe finalement adopté par le gouvernement anglais est, dit-on, d'accorder une confiance entière à l'Irlande et l'Ulster des pouvoirs voulus pour quelle prenne une décision sans être entravée par des conditions.

Le principe finalement adopté par le gouvernement anglais est, dit-on, d'accorder une confiance entière à l'Irlande et l'Ulster des pouvoirs voulus pour quelle prenne une décision sans être entravée par des conditions.

Le principe finalement adopté par le gouvernement anglais est, dit-on, d'accorder une confiance entière à l'Irlande et l'Ulster des pouvoirs voulus pour quelle prenne une décision sans être entravée par des conditions.

Le principe finalement adopté par le gouvernement anglais est, dit-on, d'accorder une confiance entière à l'Irlande et l'Ulster des pouvoirs voulus pour quelle prenne une décision sans être entravée par des conditions.

Le principe finalement adopté par le gouvernement anglais est, dit-on, d'accorder une confiance entière à l'Irlande et l'Ulster des pouvoirs voulus pour quelle prenne une décision sans être entravée par des conditions.

Le principe finalement adopté par le gouvernement anglais est, dit-on, d'accorder une confiance entière à l'Irlande et l'Ulster des pouvoirs voulus pour quelle prenne une décision sans être entravée par des conditions.

Le principe finalement adopté par le gouvernement anglais est, dit-on, d'accorder une confiance entière à l'Irlande et l'Ulster des pouvoirs voulus pour quelle prenne une décision sans être entravée par des conditions.

Le principe finalement adopté par le gouvernement anglais est, dit-on, d'accorder une confiance entière à l'Irlande et l'Ulster des pouvoirs voulus pour quelle prenne une décision sans être entravée par des conditions.

Les requêtes des conseillers

LES COMMISSAIRES DISPOSENT DE PLUSIEURS DEMANDES DES MEMBRES DU CONSEIL.

Le comité exécutif a répondu aux requêtes des échevins de la manière suivante:

Motion des échevins Gabias et Hushon au sujet de l'élargissement de la rue Notre-Dame. Réponse: le comité exécutif a donné instruction au département en loi de faire la procédure nécessaire pour que la ville puisse prendre possession de certains immeubles qui ont été expropriés, mais que les indemnités refusent de livrer sous prétexte que l'indemnité était insuffisante. Ces indemnités demandent que la décision des arbitres soit annulée.

Motion des échevins Mongeon et Carmel, au sujet de l'expropriation du boulevard Saint-Laurent, au nord des voies du Pacifique Canadien. Réponse: les instructions nécessaires ont été données au département en loi de poursuivre les procédures pour compléter cette expropriation; mais, à cause de la maladie de M. J.A. Jarry, avocat en chef de la ville, la question reste en suspens.

Motion des échevins Bray et Jarry, au sujet de la construction d'un égoût dans la rue Berri. Réponse: un crédit de \$5,770 a été voté par le conseil dans ce but; l'entreprise a été adjugée et les travaux commenceront incessamment.

Motion des échevins Riel et Drummond demandant la construction d'un égoût dans la rue Sherbrooke, de l'avenue Delormier à la rue Wurtelle, priant le comité de faire exécuter ces travaux cet hiver, afin de procurer de l'emploi aux sans-travail. Réponse: cette question est à l'étude.

Motion des échevins Creelman et Shaw au sujet de l'inspection médicale des écoles. Réponse: cette question a été référée au directeur du service de Santé pour réponse.

Motion demandant que soit prié d'étudier le système actuellement suivi pour l'inspection médicale des écoles de cette ville, et de s'assurer s'il ne serait pas possible de l'améliorer, et de voir aussi s'il ne serait pas à propos de mettre le service de l'inspection médicale des écoles sous la juridiction et le contrôle des commissions scolaires respectives, et d'inclure dans le prochain budget les allocations à ces commissions pour leur permettre de défrayer les dépenses de ces services.

Motion des échevins Bray et Jarry à l'effet de refaire la surface du pavage du boulevard Gouin de la rue Carrossable, ce chemin étant actuellement en très mauvais état. Réponse: la question est référée au directeur du service des travaux publics pour étude et rapport.

Motion des échevins Bray et Jarry à l'effet de refaire la surface du pavage du boulevard Gouin de la rue Carrossable, ce chemin étant actuellement en très mauvais état. Réponse: la question est référée au directeur du service des travaux publics pour étude et rapport.

Motion des échevins Bray et Jarry à l'effet de refaire la surface du pavage du boulevard Gouin de la rue Carrossable, ce chemin étant actuellement en très mauvais état. Réponse: la question est référée au directeur du service des travaux publics pour étude et rapport.

Motion des échevins Bray et Jarry à l'effet de refaire la surface du pavage du boulevard Gouin de la rue Carrossable, ce chemin étant actuellement en très mauvais état. Réponse: la question est référée au directeur du service des travaux publics pour étude et rapport.

Motion des échevins Bray et Jarry à l'effet de refaire la surface du pavage du boulevard Gouin de la rue Carrossable, ce chemin étant actuellement en très mauvais état. Réponse: la question est référée au directeur du service des travaux publics pour étude et rapport.

Motion des échevins Bray et Jarry à l'effet de refaire la surface du pavage du boulevard Gouin de la rue Carrossable, ce chemin étant actuellement en très mauvais état. Réponse: la question est référée au directeur du service des travaux publics pour étude et rapport.

Motion des échevins Bray et Jarry à l'effet de refaire la surface du pavage du boulevard Gouin de la rue Carrossable, ce chemin étant actuellement en très mauvais état. Réponse: la question est référée au directeur du service des travaux publics pour étude et rapport.

Motion des échevins Bray et Jarry à l'effet de refaire la surface du pavage du boulevard Gouin de la rue Carrossable, ce chemin étant actuellement en très mauvais état. Réponse: la question est référée au directeur du service des travaux publics pour étude et rapport.

Motion des échevins Bray et Jarry à l'effet de refaire la surface du pavage du boulevard Gouin de la rue Carrossable, ce chemin étant actuellement en très mauvais état. Réponse: la question est référée au directeur du service des travaux publics pour étude et rapport.

Motion des échevins Bray et Jarry à l'effet de refaire la surface du pavage du boulevard Gouin de la rue Carrossable, ce chemin étant actuellement en très mauvais état. Réponse: la question est référée au directeur du service des travaux publics pour étude et rapport.

Motion des échevins Bray et Jarry à l'effet de refaire la surface du pavage du boulevard Gouin de la rue Carrossable, ce chemin étant actuellement en très mauvais état. Réponse: la question est référée au directeur du service des travaux publics pour étude et rapport.

Motion des échevins Bray et Jarry à l'effet de refaire la surface du pavage du boulevard Gouin de la rue Carrossable, ce chemin étant actuellement en très mauvais état. Réponse: la question est référée au directeur du service des travaux publics pour étude et rapport.

Motion des échevins Bray et Jarry à l'effet de refaire la surface du pavage du boulevard Gouin de la rue Carrossable, ce chemin étant actuellement en très mauvais état. Réponse: la question est référée au directeur du service des travaux publics pour étude et rapport.

Motion des échevins Bray et Jarry à l'effet de refaire la surface du pavage du boulevard Gouin de la rue Carrossable, ce chemin étant actuellement en très mauvais état. Réponse: la question est référée au directeur du service des travaux publics pour étude et rapport.

Motion des échevins Bray et Jarry à l'effet de refaire la surface du pavage du boulevard Gouin de la rue Carrossable, ce chemin étant actuellement en très mauvais état. Réponse: la question est référée au directeur du service des travaux publics pour étude et rapport.

Motion des échevins Bray et Jarry à l'effet de refaire la surface du pavage du boulevard Gouin de la rue Carrossable, ce chemin étant actuellement en très mauvais état. Réponse: la question est référée au directeur du service des travaux publics pour étude et rapport.

Motion des échevins Bray et Jarry à l'effet de refaire la surface du pavage du boulevard Gouin de la rue Carrossable, ce chemin étant actuellement en très mauvais état. Réponse: la question est référée au directeur du service des travaux publics pour étude et rapport.

Motion des échevins Bray et Jarry à l'effet de refaire la surface du pavage du boulevard Gouin de la rue Carrossable, ce chemin étant actuellement en très mauvais état. Réponse: la question est référée au directeur du service des travaux publics pour étude et rapport.

Motion des échevins Bray et Jarry à l'effet de refaire la surface du pavage du boulevard Gouin de la rue Carrossable, ce chemin étant actuellement en très mauvais état. Réponse: la question est référée au directeur du service des travaux publics pour étude et rapport.

Motion des échevins Bray et Jarry à l'effet de refaire la surface du pavage du boulevard Gouin de la rue Carrossable, ce chemin étant actuellement en très mauvais état. Réponse: la question est référée au directeur du service des travaux publics pour étude et rapport.

Motion des échevins Bray et Jarry à l'effet de refaire la surface du pavage du boulevard Gouin de la rue Carrossable, ce chemin étant actuellement en très mauvais état. Réponse: la question est référée au directeur du service des travaux publics pour étude et rapport.

Motion des échevins Bray et Jarry à l'effet de refaire la surface du pavage du boulevard Gouin de la rue Carrossable, ce chemin étant actuellement en très mauvais état. Réponse: la question est référée au directeur du service des travaux publics pour étude et rapport.

Motion des échevins Bray et Jarry à l'effet de refaire la surface du pavage du boulevard Gouin de la rue Carrossable, ce chemin étant actuellement en très mauvais état. Réponse: la question est référée au directeur du service des travaux publics pour étude et rapport.

Motion des échevins Bray et Jarry à l'effet de refaire la surface du pavage du boulevard Gouin de la rue Carrossable, ce chemin étant actuellement en très mauvais état. Réponse: la question est référée au directeur du service des travaux publics pour étude et rapport.

Motion des échevins Bray et Jarry à l'effet de refaire la surface du pavage du boulevard Gouin de la rue Carrossable, ce chemin étant actuellement en très mauvais état. Réponse: la question est référée au directeur du service des travaux publics pour étude et rapport.

Motion des échevins Bray et Jarry à l'effet de refaire la surface du pavage du boulevard Gouin de la rue Carrossable, ce chemin étant actuellement en très mauvais état. Réponse: la question est référée au directeur du service des travaux publics pour étude et rapport.

Motion des échevins Bray et Jarry à l'effet de refaire la surface du pavage du boulevard Gouin de la rue Carrossable, ce chemin étant actuellement en très mauvais état. Réponse: la question est référée au directeur du service des travaux publics pour étude et rapport.

Motion des échevins Bray et Jarry à l'effet de refaire la surface du pavage du boulevard Gouin de la rue Carrossable, ce chemin étant actuellement en très mauvais état. Réponse: la question est référée au directeur du service des travaux publics pour étude et rapport.

Motion des échevins Bray et Jarry à l'effet de refaire la surface du pavage du boulevard Gouin de la rue Carrossable, ce chemin étant actuellement en très mauvais état. Réponse: la question est référée au directeur du service des travaux publics pour étude et rapport.

Motion des échevins Bray et Jarry à l'effet de refaire la surface du pavage du boulevard Gouin de la rue Carrossable, ce chemin étant actuellement en très mauvais état. Réponse: la question est référée au directeur du service des travaux publics pour étude et rapport.

L'anomalie ne persistera pas

LA COMMISSION EXECUTIVE ETUDIE UN MOYEN DE RETENIR LA PERCEPTION DES REVENUS AU TEMPS DE LA PREPARATION DU BUDGET — UNE ECONOMIE DE \$400,000.

Les administrateurs ont remis à l'étude, au nombre des questions qui sollicitent leur attention, le problème de rétablir l'équilibre entre la perception des revenus qui commence en octobre chaque année, et la dépense de ces mêmes revenus qui commence en janvier. Cet écart coûte à la ville annuellement la jolie somme de \$400,000, à cause des emprunts qu'elle doit faire en anticipation du revenu.

Quelques conseillers, peu au courant de cette anomalie, ont demandé, à la dernière séance du conseil, pourquoi d'un emprunt de \$10,000,000, le conseil ne proposait en anticipation du revenu. M. Brodeur a fourni les explications qui s'imposaient, ajoutant qu'il faudrait trouver un moyen quelconque pour faire cesser une pareille anomalie.

Les anciens échevins savent que M. Decary, sous l'ancienne administration, avait tenté un premier pas en avançant d'un mois, du 1er novembre au 1er octobre, la date de paiement des taxes foncières. Ils veulent continuer ce bon mouvement, en prenant fait et cause pour le rapport que M. P. Collins vient de remettre aux commissaires à cet effet.

Le rapport de M. Collins, assistant-trésorier, suggère ce qui suit: "Je crois qu'il est opportun d'attirer votre attention sur l'anomalie qui existe dans le système actuel de préparer le budget de l'année pour le premier janvier alors que le revenu ainsi réparti est perçu pour l'année commençant le premier mai suivant. Telle est la méthode suivie depuis environ vingt-cinq années, cette époque l'année de dépenses fut avancée de quatre mois: du 1er mai au 1er janvier; mais l'année de recettes correspondante resta la même, partant encore du 1er mai. Par conséquent, la ville commence le 1er janvier à dépenser, pour fins d'administration, un revenu qui n'est percevable qu'après la signature des rôles de taxes, c'est-à-dire à l'automne, et elle est obligée, dans l'intervalle, pour l'expédition de ses affaires, d'emprunter, au moyen de bons du trésor, en anticipation du revenu."

"L'intérêt sur ces emprunts dépasse \$400,000 et, avec la valeur croissante de l'argent, il constitue une charge encore plus lourde dans les années à venir. Je suggérerais donc respectueusement que la question fût mise à l'étude et que l'on prit des mesures pour remédier à cet état de choses, car la cité ne sera financièrement indépendante que lorsqu'il ne lui sera plus nécessaire d'emprunter à cet effet. Le fait que plus de \$600,000 furent empruntés en 1919, par une avance d'un mois de la date de paiement des taxes. Comme alternative, cependant, il y aurait peut-être lieu d'inclure dans le budget de chaque année à venir un montant suffisant pour faire face à des dépenses: la nécessité d'emprunter en anticipation de revenu disparaîtrait ainsi en peu de temps."

Paris, 6. (S.P.A.) — Au cours des travaux de renforcement du cuirassé la "Liberté" en rade de Toulon, on avait sorti des soutes de navire une certaine quantité de gargousses. Celles-ci avaient été envoyées à l'examen de la pyrotechnie navale où l'on devait examiner si, malgré leur séjour de dix années sous l'eau, elles avaient conservé leur stabilité.

Pendant leur transfert à la pyrotechnie, ces gargousses ont, tout à coup, par une déflagration causée par leur passage à l'air libre, provoqué un incendie. Les flammes se sont élevées de la chaloupe qui les transportait et ont entouré son petit équipage. La chaloupe a été en partie détruite. Il n'y a pas eu d'accident de personne.

Paris, 6. (S.P.A.) — Au cours des travaux de renforcement du cuirassé la "Liberté" en rade de Toulon, on avait sorti des soutes de navire une certaine quantité de gargousses. Celles-ci avaient été envoyées à l'examen de la pyrotechnie navale où l'on devait examiner si, malgré leur séjour de dix années sous l'eau, elles avaient conservé leur stabilité.

Pendant leur transfert à la pyrotechnie, ces gargousses ont, tout à coup, par une déflagration causée par leur passage à l'air libre, provoqué un incendie. Les flammes se sont élevées de la chaloupe qui les transportait et ont entouré son petit équipage. La chaloupe a été en partie détruite. Il n'y a pas eu d'accident de personne.

Pendant leur transfert à la pyrotechnie, ces gargousses ont, tout à coup, par une déflagration causée par leur passage à l'air libre, provoqué un incendie. Les flammes se sont élevées de la chaloupe qui les transportait et ont entouré son petit équipage. La chaloupe a été en partie détruite. Il n'y a pas eu d'accident de personne.

Pendant leur transfert à la pyrotechnie, ces gargousses ont, tout à coup, par une déflagration causée par leur passage à l'air libre, provoqué un incendie. Les flammes se sont élevées de la chaloupe qui les transportait et ont entouré son petit équipage. La chaloupe a été en partie détruite. Il n'y a pas eu d'accident de personne.

Pendant leur transfert à la pyrotechnie, ces gargousses ont, tout à coup, par une déflagration causée par leur passage à l'air libre, provoqué un incendie. Les flammes se sont élevées de la chaloupe qui les transportait et ont entouré son petit équipage. La chaloupe a été en partie détruite. Il n'y a pas eu d'accident de personne.

Pendant leur transfert à la pyrotechnie, ces gargousses ont, tout à coup, par une déflagration causée par leur passage à l'air libre, provoqué un incendie. Les flammes se sont élevées de la chaloupe qui les transportait et ont entouré son petit équipage. La chaloupe a été en partie détruite. Il n'y a pas eu d'accident de personne.

Pendant leur transfert à la pyrotechnie, ces gargousses ont, tout à coup, par une déflagration causée par leur passage à l'air libre, provoqué un incendie. Les flammes se sont élevées de la chaloupe qui les transportait et ont entouré son petit équipage. La chaloupe a été en partie détruite. Il n'y a pas eu d'accident de personne.

Pendant leur transfert à la pyrotechnie, ces gargousses ont, tout à coup, par une déflagration causée par leur passage à l'air libre, provoqué un incendie. Les flammes se sont élevées de la chaloupe qui les transportait et ont entouré son petit équipage. La chaloupe a été en partie détruite. Il n'y a pas eu d'accident de personne.

Pendant leur transfert à la pyrotechnie, ces gargousses ont, tout à coup, par une déflagration causée par leur passage à l'air libre, provoqué un incendie. Les flammes se sont élevées de la chaloupe qui les transportait et ont entouré son petit équipage. La chaloupe a été en partie détruite. Il n'y a pas eu d'accident de personne.

Pendant leur transfert à la pyrotechnie, ces gargousses ont, tout à coup, par une déflagration causée par leur passage à l'air libre, provoqué un incendie. Les flammes se sont élevées de la chaloupe qui les transportait et ont entouré son petit équipage. La chaloupe a été en partie détruite. Il n'y a pas eu d'accident de personne.

Pendant leur transfert à la pyrotechnie, ces gargousses ont, tout à coup, par une déflagration causée par leur passage à l'air libre, provoqué un incendie. Les flammes se sont élevées de la chaloupe qui les transportait et ont entouré son petit équipage. La chaloupe a été en partie détruite. Il n'y a pas eu d'accident de personne.

Pendant leur transfert à la pyrotechnie, ces gargousses ont, tout à coup, par une déflagration causée par leur passage à l'air libre, provoqué un incendie. Les flammes se sont élevées de la chaloupe qui les transportait et ont entouré son petit équipage. La chaloupe a été en partie détruite. Il n'y a pas eu d'accident de personne.

Pendant leur transfert à la pyrotechnie, ces gargousses ont, tout à coup, par une déflagration causée par leur passage à l'air libre, provoqué un incendie. Les flammes se sont élevées de la chaloupe qui les transportait et ont entouré son petit équipage. La chaloupe a été en partie détruite. Il n'y a pas eu d'accident de personne.

Pendant leur transfert à la pyrotechnie, ces gargousses ont, tout à coup, par une déflagration causée par leur passage à l'air libre, provoqué un incendie. Les flammes se sont élevées de la chaloupe qui les transportait et ont entouré son petit équipage. La chaloupe a été en partie détruite. Il n'y a pas eu d'accident de personne.

Pendant leur transfert à la pyrotechnie, ces gargousses ont, tout à coup, par une déflagration causée par leur passage à l'air libre, provoqué un incendie. Les flammes se sont élevées de la chaloupe qui les transportait et ont entouré son petit équipage. La chaloupe a été en partie détruite. Il n'y a pas eu d'accident de personne.

Pendant leur transfert à la pyrotechnie, ces gargousses ont, tout à coup, par une déflagration causée par leur passage à l'air libre, provoqué un incendie. Les flammes se sont élevées de la chaloupe qui les transportait et ont entouré son petit équipage. La chaloupe a été en partie détruite. Il n'y a pas eu d'accident de personne.

Pendant leur transfert à la pyrotechnie, ces gargousses ont, tout à coup, par une déflagration causée par leur passage à l'air libre, provoqué un incendie. Les flammes se sont élevées de la chaloupe qui les transportait et ont entouré son petit équipage. La chaloupe a été en partie détruite. Il n'y a pas eu d'accident de personne.

Pendant leur transfert à la pyrotechnie, ces gargousses ont, tout à coup, par une déflagration causée par leur passage à l'air libre, provoqué un incendie. Les flammes se sont élevées de la chaloupe qui les transportait et ont entouré son petit équipage. La chaloupe a été en partie détruite. Il n'y a pas eu d'accident de personne.

Pendant leur transfert à la pyrotechnie, ces gargousses ont, tout à coup, par une déflagration causée par leur passage à l'air libre, provoqué un incendie. Les flammes se sont élevées de la chaloupe qui les transportait et ont entouré son petit équipage. La chaloupe a été en partie détruite. Il n'y a pas eu d'accident de personne.

Pendant leur transfert à la pyrotechnie, ces gargousses ont, tout à coup, par une déflagration causée par leur passage à l'air libre, provoqué un incendie. Les flammes se sont élevées de la chaloupe qui les transportait et ont entouré son petit équipage. La chaloupe a été en partie détruite. Il n'y a pas eu d'accident de personne.

Pendant leur transfert à la pyrotechnie, ces gargousses ont, tout à coup, par une déflagration causée par leur passage à l'air libre, provoqué un incendie. Les flammes se sont élevées de la chaloupe qui les transportait et ont entouré son petit équipage. La chaloupe a été en partie détruite. Il n'y a pas eu d'accident de personne.

Pendant leur transfert à la pyrotechnie, ces gargousses ont, tout à coup, par une déflagration causée par leur passage à l'air libre, provoqué un incendie. Les flammes se sont élevées de la chaloupe qui les transportait et ont entouré son petit équipage. La chaloupe a été en partie détruite. Il n'y a pas eu d'accident de personne.

Pendant leur transfert à la pyrotechnie, ces gargousses ont, tout à coup, par une déflagration causée par leur passage à l'air libre, provoqué un incendie. Les flammes se sont élevées de la chaloupe qui les transportait et ont entouré son petit équipage. La chaloupe a été en partie détruite. Il n'y a pas eu d'accident de personne.

Pendant leur transfert à la pyrotechnie, ces gargousses ont, tout à coup, par une déflagration causée par leur passage à l'air libre, provoqué un incendie. Les flammes se sont élevées de la chaloupe qui les transportait et ont entouré son petit équipage. La chaloupe a été en partie détruite. Il n'y a pas eu d'accident de personne.

Pendant leur transfert à la pyrotechnie, ces gargousses ont, tout à coup, par une déflagration causée par leur passage à l'air libre, provoqué un incendie. Les flammes se sont élevées de la chaloupe qui les transportait et ont entouré son petit équipage. La chaloupe a été en partie détruite. Il n'y a pas eu d'accident de personne.

Pendant leur transfert à la pyrotechnie, ces gargousses ont, tout à coup, par une déflagration causée par leur passage à l'air libre, provoqué un incendie. Les flammes se sont élevées de la chaloupe qui les transportait et ont entouré son petit équipage. La chaloupe a été en partie détruite. Il n'y a pas eu d'accident de personne.

Pendant leur transfert à la pyrotechnie, ces gargousses ont, tout à coup, par une déflagration causée par leur passage à l'air libre, provoqué un incendie. Les flammes se sont élevées de la chaloupe qui les transportait et ont entouré son petit équipage. La chaloupe a été en partie détruite. Il n'y a pas eu d'accident de personne.

Pendant leur transfert à la pyrotechnie, ces gargousses ont, tout à coup, par une déflagration causée par leur passage à l'air libre, provoqué un incendie. Les flammes se sont élevées de la chaloupe qui les transportait et ont entouré son petit équipage. La chaloupe a été en partie détruite. Il n'y a pas eu d'accident de personne.

Pendant leur transfert à la pyrotechnie, ces gargousses ont, tout à coup, par une déflagration causée par leur passage à l'air libre, provoqué un incendie. Les flammes se sont élevées de la chaloupe qui les transportait et ont entouré son petit équipage. La chaloupe a été en partie détruite. Il n'y a pas eu d'accident de personne.

Pendant leur transfert à la pyrotechnie, ces gargousses ont, tout à coup, par une déflagration causée par leur passage à l'air libre, provoqué un incendie. Les flammes se sont élevées de la chaloupe qui les transportait et ont entouré son petit équipage. La chaloupe a été en partie détruite. Il n'y a pas

FAITS DIVERS

M. O. Cassidy, paie-maitre de la Consumer's Glass, C. Ltd, 2ème avenue, ville Saint-Pierre, a été la victime d'une tentative de vol, vers 12h. 20 ce matin. Il revenait de l'usine, où il avait distribué le salaire à ses employés lorsqu'un remorquant dans son auto, il a vu deux hommes se diriger au pas de course vers lui et l'un d'eux sortant un revolver a fait feu dans sa direction. Heureusement le coup n'a pas porté.

VOL DE BIJOUX

Mme L. J. Miller, qui habite au square Saint-Louis, s'est plainte la nuit dernière à la Sûreté, que durant son absence, des cambrioleurs avaient fait irruption dans sa maison et qu'après avoir fait main basse sur des bijoux d'une valeur de \$1,800, ils avaient réussi à prendre la fuite. Une enquête a été ouverte. Suivant toutes les probabilités les voleurs sont entrés au moyen de fausses clefs.

A LA MORGUE

Deux verdicts de mort accidentelle ont été rendus à la morgue, hier, dans le cas de Edouard Martineau, 12 ans, de Saint-Josaphat de Longueuil, qui a succombé aux blessures qu'il a reçues au cours d'un accident survenu près de la demeure de ses parents, il y a une semaine, de Marie-Claire Paillet, 2 ans, qui s'est brûlée à mort avec de l'eau bouillante, dimanche dernier. Un verdict de mort naturelle a aussi été rendu dans le cas de Antonio Corcoso, décédé soudainement à l'âge de 57 ans, samedi dernier.

GRAVEMENT BLESSE

Jean Beaudoin, 9 ans, 9, rue de Lanaudière a été trouvé sans connaissance, vers quatre heures, hier après-midi, rue Mont-Royal, près Garnier. Il a été conduit à la demeure de ses parents et de la transporté à l'hôpital Sainte-Justine où les médecins ont constaté qu'il souffrait d'une fracture d'un os sous l'oeil gauche et d'une fracture probable de la base du crâne. On ne sait s'il a été victime d'un accident et les policiers Longpré et Pagé, du poste de la rue Rachel ont été chargés d'ouvrir une enquête.

EN COUR DE POLICE

John Sydney Swan et Antoine Beauchamp, tous deux accusés de tentative de vol à main armée sur la personne de M. et Mme R. A. Darwin, samedi soir dernier, ont comparu, hier matin, devant le magistrat Lacombe en Cour de police. Les deux inculpés ont été dits innocents et subit leur enquête, le 13. L'avocat des accusés ayant demandé que ses clients soient remis en liberté provisoire, moyennant un bon cautionnement, le président du tribunal s'est opposé et a refusé tout cautionnement.

Leo DeWitt, accusé de vol sur la personne, a aussi été traduit devant le magistrat Lacombe. Il s'est dit innocent et subira son enquête le 13.

UN POMPIER BLESSE

Des dommages considérables ont été causés, hier soir, par un incendie qui s'est déclaré dans l'établissement de Ralph Carter, bottier, 717, rue Saint-Laurent. Le pompier Jean Quéry, chauffeur du chef Dagénais, a été blessé au nez par des éclats de verre. Il a été transporté à l'hôpital Général, où les médecins ont dû lui faire quatre points de suture. Les pompiers ont dû employer deux jets d'eau afin de pouvoir éteindre les flammes.

Le creusage du Saint-Laurent

Washington, 6 (S.P.A.). — Le débat a porté, hier, à la Chambre convoquée pour sa session régulière sur la question de l'amélioration du fleuve Saint-Laurent par le creusage d'un canal profond reliant ce fleuve aux grands Lacs. Les représentants Chalmers et Nelson, de l'Ohio et du Wisconsin, se sont prononcés en faveur de la canalisation, tandis que les représentants Griffin et Hicks, démocrate et républicain de l'Etat de New-York, se sont déclarés opposés au projet.

Réunion des retraitants

La prochaine réunion des retraitants de la Villa St-Martin aura lieu dans les salles de l'Union catholique dimanche prochain, 11 décembre. A 8 h. 30, messe, à 9 h. 30, déjeuner, à 10 h., causerie. Cette réunion est des plus importantes. Tous ceux qui ont fait une retraite fermée sont instamment priés d'y assister.

Le capitaine Vachon

Les Trois-Rivières, 5. (D.N.C.). — Le conseil de ville a refusé d'accepter la démission du capitaine Vachon, comme chef de police des Trois-Rivières, poste que ce dernier avait décidé de ne pas accepter, ces jours derniers. Le conseil croit le capitaine Vachon très bien doué pour remplir cette fonction et ne veut pas admettre la main donnée par le capitaine pour motif son refus, à savoir qu'il n'avait pas encore assez d'expérience pour assumer une tâche aussi responsable. On fera donc une pression auprès du capitaine Vachon pour qu'il revienne sur sa décision communiquée aux journaux, seulement d'ailleurs et dont le conseil n'a pas encore été officiellement averti. Le salaire du nouveau chef de police sera de \$2,400 par année et ses pouvoirs, dit-on, seront plus étendus que ceux qui étaient accordés dans le passé à ce fonctionnaire.

Cercle St-Pierre

Les rapports des élections seront donnés en détails, au Cercle, ce soir. Les membres ainsi que leurs amis sont invités. Un faible droit d'entrée sera demandé.

LA MAIRIE DE LACHINE

M. WILFRID RANGER DÉFAIT SON ADVERSAIRE M. THESSE-RAULT PAR UNE MAJORITÉ DE 658. — DÉTAILS DU VOTE.

M. Wilfrid Ranger, maire de Lachine, a remporté de nouveau les honneurs de la mairie, aux élections municipales qui se sont terminées, hier soir, en battant son concurrent, l'ancien maire Thesse-rault, par une majorité de 658 voix sur un vote total de 2494 voix.

Les candidats à l'échevinage se sont livrés une lutte contestée qui a donné les résultats suivants:

Siège no 1, M. Arthur Meloche, élu par 1297 voix de majorité, contre M. Régis Bonin.

Siège no 2, M. Joseph-Arthur Deschênes, 365 voix de majorité sur M. Joseph Desforges.

Siège no 3, M. A.-E. Sarra-Bourne, 153 voix de majorité sur M. Napoleon Couture.

Siège no 4, M. Joseph Rouleau, 481 voix de majorité sur M. Louis Gaston.

Siège no 5, M. R. E. Raglin, 365 voix de majorité sur M. A. Mattayer Saint-Onge.

Siège no 6, M. W. H. Johnson, 123 voix de majorité sur M. Robert Massie.

Siège no 7, M. Alfred Chapman, 1352 voix de majorité sur M. A. Dickson.

District centre

La commission scolaire du district centre a tenu hier une réunion régulière à l'académie du Plateau, sous la présidence de M. l'abbé Corbell. Etaient présents les commissaires Gravel, les Drs Daigle, Poissant et Dejour ne comportait que des affaires de routine.

Les commissaires se sont réunis ensuite en comité. Il a été décidé que la commission centre va faire au bureau central une demande pour la construction d'une nouvelle école.

Les bureaux de votation

LE DOMINION EN COMPTE 23-896 — CEUX DE LA PROVINCE DE QUEBEC.

La "Canadian Press" a organisé un service parfait pour distribuer les nouvelles de la votation. Avec la coopération de tous ses membres cette agence de nouvelles compilera et distribuera aux quatre coins du pays les derniers résultats.

Toronto, 6. (S.P.C.). — Il y a 23,896 bureaux de votation dans le Dominion.

Voici la liste des circonscriptions électorales dans la province de Québec avec le nombre de polls dans chacune:

Argenteuil, 47; Bagot, 30; Beauce, 30; Beauharnois, 30; Beloeil, 30; Berthier, 61; Bonaventure, 50; Bromes, 45; Chambly-Verchères, 54; Champlain, 120; Charlevoix-Montmorency, 31; Châteauguay-Huntingdon, 190; Chicoutimi-Saguenay, 190; Compton, 100; Dorchester, 60; Drummond-Arthabaska, 120; Gaspé, 90; Georges-Etienne-Cartier, 200; Hochelaga, 156; Hull, 125; Jacques-Cartier, 200; Joliette, 70; St-Laurent-St-Georges, 100; Ste-Marie, 124; Shefford, 70; Sherbrooke, 90; Stanstead, 60; Témiscouata, 80; Terrebonne, 70; Trois-Rivières-St-Maurice, 100; Vaudreuil-Soulanges, 60; Westmount-St-Henri, 130; Wright, 60; Yamaska, 42; Kamouraska, 50; Labelle, 75; Laprairie-Napierville, 50; L'Assomption-Montcalm, 50; Laurier-Outremont, 200; Laval-Doux-Montagnes, 70; Lévis, 80; L'Isle, 35; Lotbinière, 50; Maisonneuve, 150; Maskinongé, 40; Matane, 70; Mégantic, 65; Missisquoi, 41; Montmagny, 32; Nicolet, 60; Pontiac, 100; Portneuf, 90; Québec-centre, 60; Québec-est, 60; Québec-ouest, 75; Richelieu, 38; Richmond-Wolfe, 90; Rimouski, 56; Ste-Anne, 120; St-Antoine, 77; St-Denis, 20; St-Hyacinthe-Rouville, 90; St-Jacques, 90; St-Jean-Illeville, 63.

Le désarmement

LE SECRÉTAIRE DE LA DÉLÉGATION CHINOISE DÉMISSIONNE.

Washington, 6. (S.P.A.). — M. T'iao, secrétaire-général de la délégation chinoise à la conférence de Washington, et ambassadeur de Chine à Cuba, a adressé, hier, par câblogramme sa démission de membre de la délégation par protestation contre la lenteur des délibérations. Le secrétaire se plaint que la conférence accepte en principe les demandes de la Chine, puis révoque les questions et sous-comités, de sorte que les résultats obtenus jusqu'ici sont négatifs.

Le Japon a consenti, hier, à renoncer à tous les privilèges que lui confère au Chan-Toung le traité sino-japonais du 6 mars 1898. C'est un pas de plus de fait vers la solution de cette controverse.

Visiteurs distingués

Mme René Viviani, M. Henri Ponsot, ex-consul général de France, M. Carteron, chef-adjoint au cabinet des affaires étrangères, France, et M. J. Galibert, rédacteur au "Temps", de Paris, venant de Toronto, sont arrivés à 8 heures, hier à Montréal, où ils ont été reçus par MM. et Mmes DeVerneuil, DeLande, DeClerval et M. Jonas, président de la chambre de commerce française.

Ces distingués visiteurs sont descendus à l'hôtel Ritz Carlton et sont partis pour Québec à 11 heures hier soir.

On nous informe que le maréchal Foch vient de télégraphier au conseil de France à Montréal qu'il sera ici le lundi 12 décembre courant, de 3 heures de l'après-midi à 11 heures du soir.

LA VENTE DE LA VIANDE

UN CONFLIT S'ÉLEVÉ ENTRE BOUCHERS LOCAUX ET REVENDEURS DE LA CAMPAGNE.

Les Trois-Rivières, 6. (D. N. C.). — Un sérieux conflit vient de s'élever entre les bouchers qui ont leurs étals dans l'édifice du marché local et les revendeurs qui viennent écouler des viandes en cet endroit. Les bouchers s'objectent à ce que ces gens puissent vendre de la viande sur notre marché, surtout de la viande qui n'a pas été abattue à l'abattoir municipal, sans payer de taxes alors qu'eux, les bouchers, sont taxés par la cité pour exercer leur commerce.

Plusieurs cultivateurs ont été traduits devant le recorder Lord sur la fin de la semaine, sous l'accusation d'avoir enfreint le règlement municipal qui dit que toute viande vendue aux Trois-Rivières doit avoir été abattue dans l'abattoir de la ville. Le recorder Lord a pris toutes ces causes en délibéré, attendant que le conseil étudie le cas et fasse connaître sa décision.

Les échevins ont décidé de faire comparaître devant eux les bouchers et les commerçants qui ont des étals au marché.

Un groupe de cultivateurs de Saint-Pierre-les-Becquets, a envoyé une requête au conseil pour lui demander de leur réserver le bas du marché dont les bouchers réguliers occupent l'étage supérieur. Plusieurs bouchers ont en même temps une licence pour des étals à l'étage inférieur et si le conseil de ville se rendait à la requête des cultivateurs de Saint-Pierre-les-Becquets, la ville perdrait de ce fait une somme d'environ neuf cents piastres par année. Le conseil veut bien protéger les bouchers qui lui paient une licence pour exercer leur commerce au marché, mais d'un autre côté, il craint que, s'il empêche les cultivateurs de vendre leur viande sur le marché, les prix ne montent par suite de la disparition de la concurrence.

Il est donc tout probable, selon qu'un échevin le laissait entendre, que le conseil obviara à la difficulté en exigeant que les cultivateurs paient une licence pour vendre de la viande sur le marché, mais ils pourront continuer à vendre leurs autres produits sans payer aucun frais.

En Cilicie

Paris, 6. (S.P.A.). — Suivant une dépêche de Beyrouth, Hamid Bey, sous-secrétaire d'Etat du gouvernement d'Angora, probablement futur gouverneur civil de Cilicie, et Mouhiedine Pacha, futur gouverneur militaire, se sont accordés avec la mission Franklin-Bouillon pour donner aux populations chrétiennes toutes les garanties nécessaires. Il a été décidé:

1. D'appliquer la loi de réquisition de 40 p.c. des biens, loi appliquée pendant la campagne du Sakaria.

2. D'ajouter l'application de la conscription militaire.

3. D'organiser une commission mixte franco-turque avec représentation de toutes les communes de Cilicie afin de sauvegarder les propriétés de l'empire.

4. D'assurer la liberté complète des personnes et le respect de leurs biens.

5. D'ordonner une amnistie immédiate et totale.

On annonce que les garanties ajoutées à celles contenues dans l'accord signé par M. Franklin-Bouillon, ainsi que la confiance inspirée par la mission française et l'arrivée des fonctionnaires français à Adana et à Aintab et un nouvel envoi d'autres fonctionnaires français dans les principales villes de Cilicie puis la nomination de Hamid Bey, connu pour son attitude en Anatolie orientale, ont impressionné favorablement les populations chrétiennes et calmé l'émotion survenue le lendemain de la signature de l'accord. On constate la diminution de l'exode des chrétiens et 150 qui n'ont pas trouvé asile à Caïffa sont retournés en Cilicie.

Foch à Montréal

Ottawa, 6 (S.P.C.). — Le maréchal Foch, qui parcourt de ce temps-ci les États-Unis, arrivera à Ottawa dimanche matin, le 11 décembre, et à trois heures de l'après-midi il sera rendu à Montréal, gare Windsor. Sa visite sera donc très brève dans la capitale. A onze heures du soir, le même jour, le généralissime des armées alliées partira de Montréal pour Québec, où il passera la journée de lundi. Dans la soirée, il prendra le train pour New-York.

Le maréchal est accompagné d'une trentaine de personnes.

Crédits pour les pavages

Les commissaires ont réduit de \$100,000 à \$70,000 les appropriations de crédits destinés à la réparation des pavages permanents en 1922. L'an dernier les échevins estimaient la somme de \$100,000 tout à fait insuffisante pour réparer les 252 milles de rues pavées.

Les directeurs de la voirie ont demandé \$135,000 pour entreprendre les réparations les plus urgentes; mais ils n'ont pu convaincre les administrateurs qui se trouvent par ailleurs extrêmement gênés par l'exiguïté des revenus dont ils disposent.

Il y a dix ans

(du Devoir, 6 décembre 1911)

La charité privée. Premier-Montreal par M. Omer Héroux.

Les affaires des autres. Billet du soir par M. Albert Lozeau.

Le champ d'épurations, par M. Nap. Tellier.

Lettre d'Ottawa, par M. Georges Pelletier. De l'âge de pierre à l'âge de la gazoline. Les charnières de la maison Cockshutt. Reclame parlementaire. — M. Pugsley collectionne les décrets de canonisation.

1,970,704 LIVRES DE PLUS

de vendues à date cette année que durant les 10 mois correspondants de l'année dernière.

ETIQUETTE BRUNE
à 55c la livre

ETIQUETTE BLEUE
à 80c la livre

ETIQUETTE ROUGE
à 90c la livre

ETIQUETTE DORÉE
à 1.00 la livre

Tous les degrés sont mis en paquets de "noir", de "vert" ou de "mélange". Si vous avez quelque difficulté à vous procurer exactement ce qu'il vous faut, veuillez donc nous demander par carte postale un échantillon avec renseignements complets. — Cie de Thé Salada, Montréal.

REVISION DU RECENSEMENT DE MONTREAL

No rue

Si l'énumérateur du gouvernement fédéral ne s'est PAS présenté pour prendre les renseignements, mentionnez le nombre de personnes résidant à l'adresse ci-dessus au 1er juin 1921.

Personnes

Signature du chef de famille

Ce coupon doit être retourné au Maire de Montréal ou au Devoir.

Le meurtre de Windsor Mills

Sherbrooke, 6. (D.N.C.). — Le beau-fils de Mme Jos. Pion, de Windsor Mills, qui a été assassiné, vendredi soir, a été arrêté et conduit à la prison de Sherbrooke.

Leonard Pion n'est âgé que de 19 ans et il a été arrêté afin de rendre témoignage à la continuation de l'enquête, le 14 décembre.

Cet a trouvé après le meurtre un revolver appartenant à M. Pion, père et que le fils Leonard avait nettoyé dans la journée. Les balles qui ont causé la mort de Mme Pion sont du même calibre que le revolver trouvé, un autre fils de M. Jos. Pion est âgé de 21 ans et demeure à 12 milles de la résidence de sa belle-mère défunte. Il n'a pas été arrêté mais il sera appelé à rendre témoignage, le 14 décembre.

En Chine

Le Dr John C. Ferguson, un des conseillers financiers du président de la République chinoise, a parlé de la Chine, hier après-midi, en présence du Women's Canadian Club. Il accompagne la délégation chinoise à la conférence de Washington. Ayant passé une vingtaine d'années, dans ce pays de l'Orient, M. Ferguson a assisté à la chute de l'Empire qui s'est mise en république, il y a plus de dix ans. La Chine est une république de nom seulement, prétend M. Ferguson, le gouvernement est autocratique et c'est le président qui nomme lui-même le premier ministre, les fonctionnaires des provinces et les fonctionnaires publics. Le gouvernement est cependant républicain en ce sens qu'il n'est pas héréditaire.

Fin de campagne

MM. MEIGHEN ET KING FONT LEURS DERNIERS DISCOURS

New Market, 6. (S.P.C.). — M. King a consacré son dernier discours à ses électeurs de York-nord. Il leur a demandé de voter pour lui pour éviter la possibilité que le candidat ministériel, le col. Armstrong soit élu par une minorité, grâce au partage des votes entre Burnaby et lui-même.

Dans ses dernières assemblées M. King a prédit que de 115 à 145 libéraux seraient élus.

Ottawa, 6. (S.P.C.). — La campagne électorale s'est enfin terminée, hier soir. M. King et Meighen ont terminé leur série de discours dans l'Ontario et M. Crerar dans l'Ouest.

Windsor, Ont., 6. (S.P.C.). — Le premier ministre Meighen a fini sa tournée oratoire. Il a parlé dans sept provinces et fait deux cent cinquante discours. Il a prononcé son dernier discours à Windsor. M. Meighen a déclaré que son véritable adversaire dans Portage-la-Prairie était un progressiste et non un libéral. Ce dernier, dit-il, perdrait son dépôt.

Une autre innovation sur le Pacifique Canadien

Le chemin de fer Pacifique Canadien a maintenant en service des wagons-lits modernes éclairés à l'électricité en plus de ses wagons-lits rétroéclairés à ses trains de nuit quotidiens entre Montréal, gare Windsor et Québec gare du Palais.

Pour l'est

Départ de Montréal, gare Windsor, à 11 h. 20 p.m. tous les jours. Arrivée à Québec, gare du Palais, à 6 h. 30 a.m. tous les jours.

Pour l'ouest

Départ de Québec, gare du Palais, à 11 h. 45 p.m. tous les jours. Arrivée à Montréal, gare Windsor à 7 h. 5 a.m. tous les jours. Ces wagons-lits à compartiments comprennent un salon, sept compartiments et un vaste fumoir.

Les compartiments, sans être aussi vastes que le salon, fournissent

EDUCATION

L'anglais enseigné par la poste

25c la leçon

Toute dernière méthode

Je garantis par écrit faire lire, écrire et parler mon élève en anglais dans l'espace de 40 leçons. Etablie il y a 12 ans.

Écrivez pour détails

Mlle BLANCHE FIBER, Dist. 70

1284 av. Lexington, New-York N.Y.

CREVELL'S INVENTION

En tous pays. Demandez le GUIDE DE L'INVENTEUR qui sera envoyé gratuitement.

MARION & MARION

Cour Supérieure

Province de Québec, District de Montréal, No 2575.

SALIM SHAMY et MICHEL SHAMY, tous deux importateurs de cette cité et district de Montréal, et y faisant affaires comme tels, ensemble avec leurs associés, ont été reconnus coupables de fraude, contre KARIM MOSES BOSSAAD, du même lieu, défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans les 8 jours.

Montréal, 1er décembre 1921. DEPATTE, Député-procureur.

CARTES PROFESSIONNELLES ET CARTES D'AFFAIRES

ASSURANCES ET VITRES

ASSURANCE

BRIS DE GLACES, ACCIDENT ET MALADIE

Ne fait pas partie de l'association

Taux avantageux aux assurés.

Commission libérale aux agents.

LA COMPAGNIE PROVINCIALE D'INDEMNITES

CH. 56 — 224 ST-JACQUES

Tél. Main 6524 K 411.

Représentants demandés

Normandin & Desrosiers

Courtiers en Assurances

232 RUE ST-JACQUES

Tél. Main 3983-4552.

Montréal.

AVOCATS

Archambault & Marcotte

AVOCATS.

30 rue St-Jacques. Tél. Main 2761.

Joseph Archambault, C.R., M.P., Emile Marcotte, L.L.B., J. Edm. Gagnon, L.L.B.

Bureau de soir: 2374, rue Saint-Denis. Tél. Calmet 7599.

ALDERIC BLAIN, B.A., L.L.L.

AVOCAT

Bureau du jour: 107, rue Saint-Jacques

Edifice du Royal Trust, chambre 506

Tél. Main 5225.

Avocat légal de l'Association des Hommes d'Affaires du Nord-Montréal.

DEMETRIUS BARIL

A.S. L.L.B. AVOCAT

Bureau: 15 boulevard St-Laurent. Tél. Calmet 427.

Résidence: 2265 St-Denis. Tél. Calmet 427.

CARTIER & CARTIER

AVOCATS

Jacques Cartier, L.L.L. Jean-Victor Cartier, L.L.L. — Étude: 45, Place d'Armes, immeuble Wilson, chambre 425. — Tél. Main 5225.

Arthur LALONDE

AVOCAT, PROCUREUR, ETC.

Études Forest, Lalonde et Coffin.

Edifice du Crédit Foncier, Montréal.

Résidence, téléphone: Est 2261.

VICTOR PAGER & CLOUTIER

AVOCATS.

Imm. 45 Power. — 85-ouest, Craig

Tél. Main 6598.

ST-GERMAIN, GUERIN & RAYMOND

AVOCATS

Tél. Main 5114

30 rue St-Jacques.

P. St-Germain, L.L.L., L. Guérin, L.L.L., B. Panet-Raymond, L.L.L.

ANATOLE VANIER

AVOCAT

Tél. Main 2682. 97 rue Saint-Jacques.

DOCTEURS

Consultations: de 1 h. à 4 p.m. EST 6734

Docteur A. DESJARDINS

Médecin de l'Institut Ophtalmique à N.-A. — 523, rue St-Denis.

523 RUE ST-DENIS

En face du carré St-Louis

Téléphones Est 7580 pour consultation.

Dr J.M.E. Prévost

des hôpitaux de Paris, Londres, New-York

Spécialiste dans le traitement des maladies d'Estomac, de la Peau, des Foyers, de la Vessie et des organes Génito-Urinaires. Aussi Maladies vénériennes.

460 ST-DENIS

Coin Sherbrooke. Montréal.

ESTAMPES EN CAOUTCHOUC

Estampes en Caoutchouc

EN TOUS GENRES.

A. Derome & Cie

20 N. E.-DAME EST, T. 11 4675

COURTIERS EN IMMEUBLES

A. JETTE et CIE, courtiers en immeubles (établi 1865), experts en propriétés, Edifice Crédit Foncier, 35 Saint-Jacques. Prêt 1ère et 2ème hypothèques. Achats de valeurs de prix de vente et d'hypothèques.

NOTAIRE

Bureaux de bureau: Tél. St-Louis 2143

14 5 p.m. à 8 p.m.

CHS. ARCHAMBAULT

Notaire

755 AV. MONT-ROYAL EST, MONTREAL

ESTAMPES EN CAOUTCHOUC

Estampes en Caoutchouc

EN TOUS GENRES.

A. Derome & Cie

20 N. E.-DAME EST, T. 11 4675

CADRES ET MIROIRS

P. A. GAGNON

COMPTABLE LICENCIÉ (CHARTERED ACCOUNTANT), chambre 315-316-317, Edifice Montreal Trust, 11 Place d'Armes. Montréal. — Tél. Main 4912.

CADRES ET MIROIRS

La Cie Wiscowater & Fils Inc.

Manufacturiers de cadres, moulures, miroirs, importateurs de chromos, gravures, vitres peintes et ornées.

Vieux cadres réparés, restaurés, miroirs argentés. Une spécialité. Gros et détail.

58-60 BOUL. ST-LAURENT

Manufacture à Clark. Tél. Plateau 2664.

Les pieds affligés de cors sont guéris sans douleur

Le recours au rasoir ou au canif pour couper ou creuser les cors n'apporte qu'un soulagement temporaire et cause souvent l'empoussiement du sang. Pour soulager promptement la douleur et supprimer de façon certaine les cors, appliquez l'Extracteur de cors et de verrues sans douleur de Puhann, le seul remède sûr contre les protubérances des pieds souffrants, verrues, callosités, oignons et cors. Son nom d'ailleur dit ce qu'il faut, l'extracteur de cors et de verrues sans douleur de Puhann, prix 25 sous la bouteille.

ANTIKOR-LAURENCE

CURE RADICALE DES CORS

SUR, EFFICACE, SANS DOULEURS

EN VENTE PARTOUT 25c

FRANCE PAR LA POSTE

A. LAURENCE, MONTREAL

CARTES PROFESSIONNELLES ET CARTES D'AFF

LES SYNDICATS CATHOLIQUES

SYNDICAT DES TYPOS

Le Syndicat catholique et national de typos a tenu son assemblée d'élection, samedi soir, à la salle des Syndicats catholiques, 3 rue Craig-est. L'assemblée très nombreuse a été on ne peut plus enthousiaste. Après l'initiation des nouveaux membres, quelques explications furent données relativement au bénéfice de \$1,000.00 dont jouissent actuellement tous les membres en règle du Syndicat. Tous les nouveaux membres en jouissent le mois qui suit leur entrée dans le Syndicat. Le Syndicat catholique des typographes voit son étiquette à l'ordre du jour de plus en plus. Déjà 11 boutiques se servent de cette étiquette. Plusieurs autres vont l'obtenir incessamment.

Les élections ont donné les résultats suivants : Président, A. Thérien; vice-président, A. Léonard; secrétaire, A. Comeau; assistant-secrétaire, R. Pleau; secrétaire-financier, E. Lévesque; trésorier, A. Leblanc, inspecteur, L. Martineau; sentinelle, T. Bérard. Les officiers élus n'ont pas eu d'opposition. Tous ont prononcé une brève allocution au cours de laquelle ils ont remercié leurs confrères de la marque de confiance qu'ils leur donnaient. M. l'abbé E. Hébert a félicité les membres du bon choix d'officiers qu'ils avaient fait. Du choix des officiers dépend le succès du Syndicat. M. l'aumônier rappelle les succès remportés jusqu'à date et demande aux typos qu'ils soient pour leurs confrères des autres syndicats un exemple et un modèle. Le Syndicat des typos doit devenir le modèle d'une union forte et bien organisée. M. Hébert rappelle que l'harmonie du capital et du travail doit être l'idéal que le Syndicat veut réaliser mais cette harmonie doit s'accomplir dans la justice et la charité chrétienne. M. Hébert a été fort applaudi. MM. J. B. Beaudoin et G. Tremblay ont rempli respectivement les élections de président et de secrétaire.

La prochaine assemblée du Syndicat aura lieu le 3ème samedi du mois, le 17 décembre, à la même salle.

COOPERATIVE DES SYNDICATS

Jeu de soir, assemblée générale des actionnaires du Syndicat coopératif central des Syndicats catholiques et nationaux. Cette assemblée est obligatoire pour tous les actionnaires. Il y aura rapport général du gé-

rant. Que tous les coopérateurs soient présents.

SYNDICAT DES CARROSSIERS

Ce soir, à la salle des Syndicats catholiques 3, rue Craig-est, assemblée régulière du Syndicat catholique et national des Carrossiers. Il y aura élection semi-annuelle des officiers, et remise des constitutions. On pourra savoir les résultats des élections générales facilement, étant donné que la salle est proche des grands quotidiens.

SYNDICAT PORTES ET CHASSIS

Demain soir, au Secrétariat des Syndicats catholiques, 3, rue Craig-est, assemblée régulière du Syndicat catholique et national des employés de manufacture de portes et de châssis et ébénistes. Le comité de propagande présentera un rapport intéressant. Tous les membres doivent se faire un devoir rigoureux d'être présents.

AVIS AUX PEINTRES

Les peintres de la ville sont convoqués à une assemblée ouverte qui aura lieu à la salle des Syndicats catholiques, 3, rue Craig-est, (3ème étage) sous les auspices du Syndicat des peintres. On discutera le meilleur moyen de trouver du travail pour tous les membres. Le programme du syndicat sera exposé : principes, avantages, caractères, etc.

CHEZ LES TEXTILES

Les arrangeurs de métier et les "slasherment" du syndicat catholique et national textile sont convoqués à la salle Tremblay, 1597, Ste-Catherine-est pour jeudi soir, à 8 heures 15. On fera l'élection des officiers et on discutera la question du chômage des fêtes d'obligation ainsi que des efforts tentés dans ce sens par le syndicat, de ses projets d'avenir. Cette assemblée sera suivie d'une autre à la salle du collège St-Henri qui aura lieu jeudi soir, le 8 décembre.

WAGONNIERS CANADA CAR

C'est demain soir, à la salle du collège de St-Pierre-aux-Liens qu'a lieu la réunion du Syndicat catholique et national des wagonniers, section Canada Car and Foundry. Cette assemblée est fort importante et il y aura rapport du travail d'organisation opéré au sein des employés. Que tous les membres se fassent un devoir d'assister.

Au Mont Saint-Louis

Dans une causerie à ses anciens camarades au Mont Saint-Louis, M. l'avocat Arthur Mailhot a étudié les principaux moyens de succès dans la vie.

M. Bélanger, vice-président, ainsi que MM. Dubuc et Cousineau ont dit

Apaise l'irritation de la gorge, soulage promptement la bronchite.

Pas de drogue à prendre, pas de médecine perturbatrice de l'estomac : respirez simplement Catarrhazone.

Catarrhazone soulage plus d'un rhume sérieux. Complexé dix, attendez une minute, puis vous ressentirez son influence bienfaisante sur votre gorge sensible et irritée. Pas d'échec avec "Catarrhazone" : il est efficace parce que vous pouvez en aspirer la vapeur curative jusqu'à l'endroit qui a besoin de secours. Le grand point à retenir : au sujet de Catarrhazone, c'est que vous respirez une vapeur de pin curative chargée des baumes les plus purs et qui contient à profusion les plus puissants guérisseurs qui soient connus de la science. Cette vapeur merveilleuse dissipe toute sensibilité, tue tous les germes et fournit à la nature le moyen d'enrayer complètement la maladie. Les rhumes et les maux de gorge ne peuvent durer si l'on aspire la pure vapeur curative de Catarrhazone. Le catarrhe disparaît, les accès de bronchite cessent, les toux et les maux de l'hiver deviennent une chose du passé. Le traitement complet dure deux mois et coûte \$1.00; quantité moindre, 50 sous; échantillon, 25 sous. Chez tous les marchands ou de la Catarrhazone Co., Montréal. (ann.)



Colliers de perles

Nous venons de recevoir notre assortiment de Noël de COLLIERS DE PERLES et nous vous recommandons fortement de venir de bonne heure les examiner. Les prix sont à partir de \$5.00.

O. ST-JEAN

629, Ste-Catherine est
MONTREAL

tour à tour quelques mots à leurs camarades.

res couleurs. Allons, bavardes toutes deux pendant que j'achève la dernière malle avant de dresser notre couvert.

Madeleine faisait asseoir sa jeune soeur et prenait place près d'elle. Sabine, plus calme, obéissait en silence.

—Dimanche, reprenait Madeleine, nous irons à Notre-Dame-des-Victoires, nous entendrons un beau sermon. N'avons-nous pas souvent désiré ce grand plaisir à Précourt, où trop rarement se faisaient entendre de bons prédicateurs? Là, je te vois sourire: tu te rappelles certain brave curé, un saint, mais un bien médiocre orateur qui s'empêtrait dans de longues périodes dont il ne pouvait plus sortir? Vraiment, on prenait en pitié sa détresse quand, au milieu d'une phrase, les mots soudain lui manquaient. Et toi, espiègle, qui formais le projet charitable de te cacher dans la chaire la fois suivante pour lui souffler! Et la voix de notre chantre, si aiguë et si fausse, qui ne s'accordait jamais avec le serpent du père Brindoux! Penses-tu, Sabine, aux beaux dimanches que nous passerons ici, en suivant les officiers, tantôt à Notre-Dame, tantôt à Saint-Sulpice! Tu verras, nous nous habituerons vite dans la capitale.

Il y a de si grandes beautés partout, autour de nous: les monuments, les musées, les promenades, toutes choses qu'on peut contempler sans qu'il en coûte rien. Pauvre petit oiseau des campagnes, tu l'accablaites de nos forces.

—Oui, puisqu'il le faut.

—Surtout, ma chérie, conclut Servane dans un baiser affectueux, n'envie plus les heureux que tu coudoies. Parmi eux, il en est, sans doute, de plus à plaindre que nous; il en est dont les peines secrètes n'en sont pas moins lourdes à supporter; que de pauvres âmes torturées, à qui manque cette foi divine qui nous soutient et nous console! Nous, nous savons prier: nous mettons toute notre confiance en Dieu qui ne nous accablait pas au delà de nos forces.

—Et qui nous donne en toi, Servane, plus qu'une soeur, une vraie mère, dit Madeleine avec élan.

—Oh! oui, reprit Sabine, comment n'ai-je point pensé à toutes ces choses? Mais vos paroles me font tant de bien! Je ne recommencerai plus à me plaindre, je vous le promets, je serai raisonnable.

La crise était passée. Déjà un faible sourire luisait dans les yeux bleus de l'enfant, encore humides des larmes récentes.

Et, à prêcher l'espérance et la résignation, Servane et Madeleine avaient recouvré, elles aussi, toute leur vaillance.

III

FEUILLETON DU "DEVOIR"

"LES AMES FORTES"

PAR
G. SAINT-GERMAIN

(Suite)

Soit qu'elles travaillaient près de la fenêtre aux rideaux relevés pour laisser passer le jour clair, soit qu'elles fussent groupées, le soir, autour de la lampe, elles goûtaient le charme d'une complète intimité renforcée encore par l'harmonie des choses familières qui les entouraient, et cette sensation leur était apaisante et douce.

Leur deuil si récent jetait sur leurs fronts un voile de mélancolie, l'incertitude du lendemain les inquiétait toujours; mais sur leur route difficile, la jeunesse leur faisait trouver quelques menues joies et elles attendaient même le succès pour prix de leurs efforts et de leur patience.

Servane avait enfin reçu sa première tâche. La maison de la Reine-Berthe lui fournit peu à peu un travail régulier. C'était de fines pièces de lingerie longues à exécuter; mais, en travaillant dix à douze heures par jour, une bonne ouvrière pouvait compter sur un gain de 2 à 3 francs. Sabine, avec ses broderies, gagnerait sans doute davantage, et Madeleine finirait bien par trouver des élèves. Soeur André lui en avait procuré une. Trois fois par semaine, la jeune fille consacrait deux heures de la matinée à une fillette. La course était longue de la rue de Provence à la rue du Bac, mais qu'importait à Madeleine, qui eût consenti à plus de fatigue encore pourvu qu'elle fournît son apport dans la communauté.

Vers la fin de l'année, Sabine reçut une grande satisfaction: un important magasin du boulevard St-Germain lui confia quelques travaux de haut goût. La jeune fille réalisait avec son aiguille des merveilles de beauté et de grâce d'après les dessins qu'elle composait elle-même avec une originalité et une habileté de véritable artiste. Son talent était enfin apprécié.

C'était la fin des craintes pour l'avenir. Avec de l'ordre et de l'économie, le budget des travailleuses leur permettrait de constituer peu à peu une réserve en cas de chômage ou de maladie. Enfin, par la force de l'habitude, s'adoucis-

saient les côtés les plus rudes de leur nouvelle existence.

—Oh! Sabine, le nombre des heureux est si restreint! Chacun a ses épreuves, tôt ou tard; et c'est pour quoi il ne faut envier personne.

—Il y en a pourtant qui ne connaissent de la vie que ses joies. J'ai rencontré tantôt Geneviève de Bois-Lambrun. Elle était en voiture avec sa mère et son fiancé, le lieutenant de Girard. Elle avait l'air si heureuse, si triomphante! Est-elle meilleure que nous? Mérite-t-elle une meilleure part? Est-ce que nous les avons méritées, nos épreuves? Non, voyez-vous, je souffre trop, je voudrais mourir!

Très émue de ce langage, qui exprimait avec véhémence les désespérantes pensées de leur propre cœur, Madeleine et Servane essayaient par de douces caresses de calmer le chagrin de leur soeur.

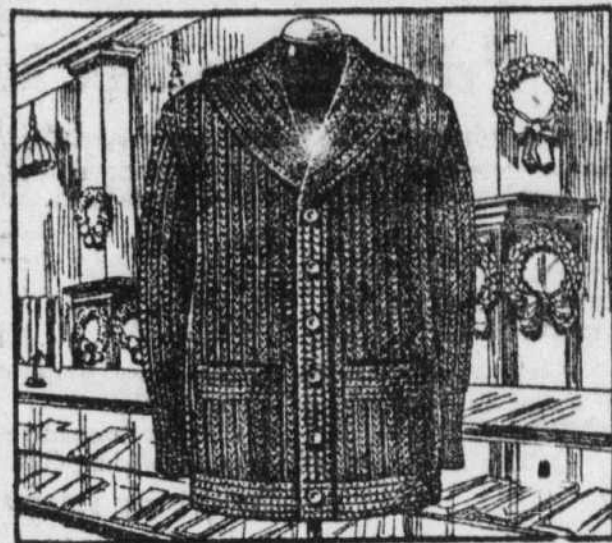
—Petite chérie, dit enfin l'aînée, tu n'as pas tout perdu au monde, puisque nous sommes là près de toi. Crois-tu que Geneviève de Bois-Lambrun soit aimée de sa mère, si frivole, si avide de plaisirs, comme tu l'es de nous deux? Nous traversons de bien cruels moments, c'est vrai, mais nous prions Dieu de nous donner le courage qui nous manque. Et peut-être trouverons-nous sur notre route un peu de bonheur.

—Ecoute notre chère Servane, ajouta Madeleine en pressant les mains de la petite désolée; elle a raison. Pensons à l'avenir et ne regardons pas sans cesse dans le passé. Employons toute notre volonté à améliorer notre condition. Faisons des projets, veux-tu? Dans quelques jours nous serons tout à fait installés chez nous, rue de Provence. Tu verras, ce sera gentil, bien différent de cette affreuse chambre d'hôtel. Nous retrouverons autour de nous des objets familiers, nous arrangerons avec goût notre modeste intérieur. Et puis, enfin, nous finirons bien par trouver assez de travail pour gagner largement notre vie. J'ai idée que notre ciel s'éclaircira bientôt.

—Bien sûr, dit Servane; nous avons tort de nous arrêter à des pensées démoralisantes qui nous font voir l'avenir sous les plus noi-

PREPAREZ-VOUS POUR LES FETES CHEZ GOODWIN

UNE VENTE DE CHANDAILS POUR HOMMES, 5.95



Vous pouvez avoir un chandail à ce prix n'importe où, mais pas un chandail aussi épais et en aussi belle laine que celui-ci.

Chandails ouverts avec collet châle et deux poches, tricot Jumbo, épaules et poches renforcées.

En oxford, brun, marron, marine, bruyère et lovat. Grandeurs 36 à 44 dans le lot.

—Au rez-de-chaussée.

UNE BONNE OCCASION DANS LES CHAUSSETTES

Portez-vous une des pointures 11, 11½ ou 12?

Si oui, vous pourrez avoir de bonnes chaussettes épaisses pure laine pour l'hiver à 65 la paire, mardi.

Le prix fait songer à des chaussettes de coton ou peut-être des chaussettes en laine et coton, mais ces chaussettes en vente mardi à 65 sous, sont en laine, en pure laine.

Noires, brunes et taupe. 65 La paire

—Au rez-de-chaussée.

PANTOUFLES DE CHEVREAU POUR HOMMES, 1.95

Des pantoufles de chevreau pour le prix de pantoufles de feutre. En brun et noir. Modèles opéra, Everett et Roméo. Toutes les pointures dans ce lot de 40 paires.

—Au rez-de-chaussée

PALETOTS D'HIVER POUR PETITS GARÇONS, 7.95

Paletots en frise ou nap tout laine au prix d'un paletot en laine et coton. Boutonnant au cou et avec ceinture. Poches coupées. En gris, brun et vert. Tous doublés de serge. Grandeurs 2 à 9 ans.

—Au rez-de-chaussée.

CASQUETTES DE TISSU CROISE POUR GARÇONNETS (les unes avec cache-oreilles) .75 ET CHANDAILS POUR GARÇON- NETS, 1.25

Chandails en laine épaisse à presque la moitié du prix. En brun, bruyère et marron. Collet châle ou militaire. Grandeurs 26 à 34.

—Au rez-de-chaussée.

TRAVAUX A L'AIGUILLE SERVIETTES DESSINEES CHACUNE .65

Épaisses serviettes blanches en tissu éponge, dessins de nœuds français. 20 x 36 pouces.

—Au rez-de-chaussée.

Magasins ouverts jusqu'à 9 heures
vendredi et jusqu'à 10 heures
samedi soir.

ECHARPES DE SOIE POUR DAMES

2.95

100 belles écharpes parfaites en fibre de soie, prises dans notre assortiment et offertes à ce prix très spécial. Couleurs unies ou fantaisie.

—Au rez-de-chaussée.

COUVRE-CHAUSURES POUR DAMES TIGE EN DRAP JERSEY 3.95

Seulement 40 paires à ce prix. Vous pouvez avoir des couvre-chaussures avec tige plus commune pour 3.95. Ceux-ci sont bien doublés. Pointures: 2½, 6, 6½, 7 et 7½.

—Au rez-de-chaussée.

TRES, TRES JOLIES ROBES DE NUIT A 2.95, 3.95 et 4.95

Ces prix sont tous réduits, grandement réduits.

A 2.95 elles sont garnies de dentelle en avant et en arrière.

A 3.95 elles sont encore mieux garnies.

A 4.95 elles sont richement ornées de dentelle, rubans et motifs divers.

A 2.95 elles sont sans manches

A 3.95 avec ou sans manches.

A 4.95 toutes avec manches courtes.

Si vous aimez les robes de nuit de fantaisie, venez mardi et achetez-en à prix très bas.

—Au deuxième



PANTOUFLES PERLEES INDIENNES .45

POUR ENFANTS, 300 paires à

—Au rez-de-chaussée

ARTICLES DE TOILETTES EN IVOIRE

Épargnez au moins 50% à notre vente d'ARTICLES DE TOILETTE EN IVOIRE.

Echantillons de bonne qualité.

—Au rez-de-chaussée

UN CADEAU DE BIJOUTERIE — or ou diamants —UN CADEAU EN ARGENT CONTROLE—UN JOLI COLLIER POUR CADEAU — tous peuvent être achetés avantageusement chez Goodwin.

—Au rez-de-chaussée

PAPETERIES POUR TOUTES LES PLUMES, CARTES DE NOEL POUR TOUTES LES GOUTS JOLIS CADEAUX POUR TOUTES LES BIBLIOTHEQUES, CHEZ GOODWIN.

—Au rez-de-chaussée

Goodwin's
LIMITED

COMMERCE ET FINANCE

LE MARCHÉ DES VIVRES

Les arrivages de beurre ont été, hier, de 432 colis en comparaison de 461 pour le même jour la semaine dernière et de 333 pour le jour correspondant l'an dernier. A la vente à l'enchère de la Société coopérative, tenue, hier, au Board of Trade, les prix ont diminué de 1-2 à 3-4 de sous en comparaison avec le lundi précédent. Le marché est ferme et actif.

Les arrivages de fromage se sont établis, hier, à 412 boîtes, en comparaison de 177 le même jour la semaine dernière et de 694 le jour correspondant l'an dernier. Pas de changement à signaler sur le marché.

Il est arrivé, hier, 1038 caisses d'œufs en comparaison de 1557 le même jour la semaine dernière et de 56, le jour correspondant l'an dernier. Le marché reste ferme et actif.

ENCHÈRE DU BEURRE.

A l'enchère de la Société coopérative agricole, tenue hier au Board of Trade, on a offert 763 colis de beurre de crème dont 199 de pasteurisé vendus à 39s. 3-8 la livre, 401 colis de No 1 vendus à 38s. 3-8 et 203 colis de No 2, vendus à 37s. la livre.

LES PRIX DE GROS

Il n'y a aucun changement dans les prix de gros depuis hier. Le manque d'espace nous oblige à ne pas publier le tableau ordinaire.

La Banque de Montréal

L'heure tardive de l'assemblée annuelle des actionnaires de la Banque de Montréal nous a obligé, hier, à n'en donner qu'un très bref compte-rendu. Nous indiquons les principaux points du discours de sir Vincent Meredith, Sir Frederick Williams-Taylor, le gérant général, à présent le rapport financier. Nous en avons publié les principaux chiffres la semaine dernière. M. Williams-Taylor a accompagné le rapport de quelques remarques: "Pour les banques en général, la situation actuelle est sans précédent."

En vue de cette situation, c'est une satisfaction que de pouvoir assurer aux actionnaires que les pertes réelles de la Banque de Montréal ont été modérées. Bien que les profits aient diminué, la banque a traversé la situation d'une manière satisfaisante et ses affaires sont d'une manière générale assurées. Sa position est plus forte que jamais et la banque possède amplement d'actif disponible pour contrebalancer tous les cas qui peuvent se présenter.

"Il a été plus perdu d'argent par les institutions bancaires étrangères, opérant dans certaines directions qu'on l'a vu autrefois pendant la période précédente semblable, en aucun pays. Je crois qu'il peut être affirmé qu'en général les banques au Canada ont été plus heureuses comparées à celles d'autres pays. Assurément toutes les banques canadiennes ont perdu de l'argent en prêts, mais il ne s'est pas produit de désastre."

"La prime sur les fonds de New-York ne paraît pas devoir varier dans un avenir prochain. Le taux est de 9 1/2 pour cent aujourd'hui comparé à 15 pour cent le 5 décembre 1920. Le fait que les Canadiens sont devenus habitués à faire affaires à l'étranger avec une dépréciation du dollar ne change pas le fait qu'il y a un très sérieux désavantage pour le Canada, dans ses affaires monétaires avec les États-Unis d'Amérique. Je n'approfondirai pas cette question, vu que je l'ai traitée dans mes rapports précédents, si ce n'est pour dire que la prime sur les fonds de New-York ne disparaîtra pas avant que nous n'achetions des marchandises pour plusieurs millions de dollars de moins ou que nous n'augmentions nos exportations."

"La prime aurait été plus élevée si le Canada, comme il est dit ailleurs, n'avait pas emprunté des États-Unis cette année, \$14,000,000, laquelle somme, en tant que cela touche au change, doit être ajoutée à nos exportations ou déduites de nos importations. Mais tous les Canadiens doivent comprendre, cependant, que ce n'est là qu'un soulagement, non une guérison. Au point de vue économique, il serait préférable de beaucoup que nous

empruntassions dans notre propre pays. En empruntant à l'étranger, nous ajoutons à la somme d'intérêt déjà grande que nous avons chaque année à envoyer hors du pays. Le capital total en est presque de \$3,500,000,000."

Repasant en revue les conditions générales dans le pays, sir Frederick dit la nécessité que nous ayons maintenant de payer une pénalité pour avoir trop engagé notre avenir par la construction de chemins de fer inutilisés et par d'autres dépenses extravagantes. Il dit qu'il ne veut pas prédire quand aura lieu une reprise des affaires, dire la date où la situation deviendra normale. La principale cause de l'amélioration dans le pays sera nos immenses ressources, nos industries.

A l'assemblée d'hier, tous les directeurs ont été réélus. Ce sont: Sir Vincent Meredith, Sir Charles Gordon, Lord Shaughnessy, C. R. Hunter, R. Drummond, D. Forbes Angus, William McMaster, Herbert Molson, Geo. B. Fraser, H. W. Beauchamp, E. W. Beatty, Sir Lomer Gouin, Harold Kennedy, Henry Cockshutt et J. H. Ashdown.

A l'assemblée des directeurs, tenue après celle des actionnaires, sir William Meredith a été réélu président; sir Charles Gordon, vice-président et sir Frederick Williams-Taylor, gérant général.

LA NOTE AMÉRICAINE

Le 5 décembre 1921.

Si l'on jette un regard rétrospectif sur les jours précédents, l'on s'aperçoit qu'ils ont été remplis d'activité et que, si la semaine qui débute nous apporte autant d'événements intéressants, nous aurons lieu d'en être satisfaits.

Ce fut d'abord la popularité croissante des chemins de fer laquelle se propagea graduellement aux autres compartiments. L'on ne doit pas non plus oublier l'avance brusque et rapide des changes étrangers. Il y a eu, également, la vente de \$30,000,000 de l'émission 6 1/2 pour cent, New-York Edison, qui furent offertes à 104 1/2 et absorbées en un tour de main; la déclaration d'un dividende de \$15 par le Chicago, Burlington and Quincy Railroad, en plus du dividende semi-annuel de \$5; l'appointement d'un agent du Federal Reserve Board qui représentera les États-Unis à la prochaine conférence internationale qui se tiendra soit à Londres, soit à Paris, dans le but de stabiliser les changes, afin de faciliter le paiement des indemnités par l'Allemagne.

Nous sommes arrivés à l'époque de l'année où la promesse des emprunts légués aux Fêtes, redonne du courage et de la confiance aux commerçants qui viennent de traverser un trimestre de marasme presque absolu.

Quant au marché, il se maintient très bien et rien ne nous laisse à penser que cet état de choses ne se prolongera pas d'ici quelque temps. Jusques à quand les cours devront-ils continuer d'avancer pour atteindre un niveau susceptible, enfin, d'éveiller l'instinct spéculatif du public? Aurait-on un marché à la hausse tel que l'entend Wall Street? Peut-être la réponse à ces questions se fera-t-elle quelque peu attendre?

Fairbanks, Gosselin & Co.

AU BOUT DU FIL

PAR PAUL DE MARTIGNY DE LA MAISON BRYANT, ISARD & CIE

Valeurs américaines: Il a l'heure. Valeurs américaines: Il est à l'heure présente assez difficile de dire dans quel sens va s'orienter le courant spéculatif: il peut y avoir réaction, comme il peut y avoir reprise de hausse. Toutefois il est certain que la Bourse ne touchera pas cet hiver les bas-fonds sur lesquels on l'a vu se traîner tout l'été. Il serait fou de s'engager à la baisse, c'est-à-dire de tabler sur l'effondrement du commerce et de l'industrie, alors que leur relèvement éclate à tous les yeux.

Il semble en vérité que le hausseur patient joue sur le velours. Pour lui l'heure du berger va venir. Les recettes des chemins de fer s'améliorent et il n'y a pas de conflits ouvriers en perspective. En quinze jours, le nombre des chômeurs a diminué d'un million. Les banques ont de l'or à n'en savoir que faire le taux du prêt à vue s'abaisse. Qui donc, dans ces conditions oserait être pessimiste? Il semble que le plus sage serait celui qui attendrait un recul pour s'engager à la hausse.

Valeurs canadiennes: Le Atlantic Sugar a été la plus active des valeurs canadiennes. Sur déplacement de 1,040 actions le cours a fléchi de 1-2 point. Le reste de la cote n'a guère présenté d'intérêt.

A signaler que le Hollinger a récemment fait procéder à des travaux d'expertise sur un gisement aurifère, situé à Elbow Lake. Les échantillons rapportés par les ingénieurs sont éblouissants. Il est possible que le Hollinger fasse bientôt parler de lui. Plusieurs mines ont du reste déjà commencé.

Le grain: Le Japon et surtout la Chine ont besoin de blé et l'Inde demande aux États-Unis l'ouverture d'un crédit de 50 millions pour en acheter. Ce sont trois formidables facteurs de hausse auxquels on pourrait peut-être ajouter celui de la Russie qui meurt de faim. Or le disponible des Américains diminue rapidement et le nôtre n'augmente plus. Winnipeg pendant la journée, a vendu 800,000 boisseaux à l'étranger et Chicago lui en vendra peut-être davantage demain. Il faut en vérité que les facteurs de baisse soient très nombreux et très forts pour faire obstacle au courant de hausse qui se dessine. Le marché a été aujourd'hui incertain sans grande signification. Il a donné l'impression du vent qui flotte dans les voiles, avant de tourner.

NOUS OFFRONS (sous réserve de vente antérieure)

\$3,609,200.00

Obligations 7% 1ère Hypothèque

Canada Steamship Lines Limited

Solde d'une émission totale de \$6,000,000.00, et remboursables en séries les 1ers septembre, de 1922 à 1931

Coupures: \$100. \$500. \$1000. et \$5000

Prix: le pair et intérêts courus,

Capital et intérêts payables semestriellement le 1er mars et le 1er septembre de chaque année aux succursales de la Banque de Montréal, à Montréal, Toronto et Québec, et à toutes les succursales de la Banque Provinciale et de la Banque Nationale.

1er sept. 1924.	\$ 64,500.00	1er sept. 1928	\$408,000.00
1er sept. 1925	408,000.00	1er sept. 1929	408,000.00
1er sept. 1926	408,000.00	1er sept. 1930	261,500.00
1er sept. 1927	408,000.00	1er sept. 1931	943,200.00

Les obligations peuvent être enregistrées quant au principal seulement, au bureau du Royal Trust Company, à Montréal.

FIDUCIAIRES: Le Royal Trust Company et La Société d'Administration Générale. OPINION LEGALE: Aimé Geoffrion, C.R.

ACTIF DE LA COMPAGNIE

comprenant: navires, quais, chantiers maritimes et ateliers de réparations:

\$41,870,848.05

La flotte est composée comme suit:

Navires à passagers	30
Navires pour le fret	47
Navires divers	16
Paquebots transatlantiques	8
	101

RECETTES DES CINQ ANNEES

	Brutés	Nettes
1916.....	\$12,122,128.61	\$3,976,748.28
1917.....	13,533,815.94	3,987,990.65
1918.....	14,094,393.08	4,256,016.39
1919.....	15,240,414.09	4,468,910.01
1920.....	20,248,611.92	3,963,874.21
	\$75,239,363.64	\$20,603,589.54

soit, pour cinq ans, une moyenne annuelle de \$4,120,707.90.

L'intérêt des obligations actuellement en circulation, y compris l'intérêt des obligations de la présente émission, sera de \$695,843.86 par année. Les recettes de ces cinq dernières années ressortent, en moyenne, à six fois cette somme.

Nous considérons que ces obligations constituent un placement d'utilité publique de la plus haute valeur. Elles sont non seulement protégées amplement par l'actif et les recettes, excédant de beaucoup les exigences des obligations consolidées de la Compagnie, mais leur émission en série constitue une garantie dont la valeur augmente à mesure que les versements deviennent dus et sont payés.

Nous recommandons ces obligations et serons heureux de vous adresser le prospectus détaillé et toute autre information sur demande.

CREDIT CANADIEN

99, St-Jacques, Montréal.
Main 2926.

JOHNSON & WARD

171, St-Jacques.
Main 7140.

McCUAIG BROS & CO.

83, Notre-Dame Ouest, Main 8170.

La CORPORATION des OBLIGATIONS MUNICIPALES, Ltée

7, Place d'Armes, Montréal, Main 1824.
116, Côte de la Montagne, Québec 6932.

Les déclarations qui précèdent ont été obtenues de sources exactes et autorisées, et quoique non garanties, nous les considérons exactes.



EMPRUNT
Dupuis Frères,
Limitée

8%

Renseignements complets sur demande.

Crédit National

LIMITÉE
Chambre 715, Edifice Dominion
Express
145, rue St-Jacques
MONTREAL. Téléphone: Main 5165

A Wall Street

New-York, 6 (10 h. 10). — En ouverture, aujourd'hui, à Wall Street, les transports, les huiles et les spécialités de moteur ont été particulièrement fortes. Le Mercantile Marine de préférence, le Standard Oil of New-Jersey, P. U. S. Rubber et le Goodrich ont fait des gains, variant de fractions de point à un point et demi. Les aciers, les matériaux étaient plutôt irréguliers. Le Lima Locomotive est cependant tombé de quatre points. Le Norfolk and Western, l'American Linseed de préférence, le Central Leather, le Tobacco Products et le Sears Roebuck ont réagi de nouveau. Le change britannique n'a pas subi d'impression particulière à la nouvelle d'un règlement de la question irlandaise. Le mark allemand prend décidément de la vigueur. Le franc suisse a touché le pair. C'est son point le plus haut depuis deux ans.

Dividendes déclarés

Illinois Traction, de préférence. — Dividende de 1-2 p.c., payable le 2 janvier aux actionnaires inscrits le 15 décembre.
Toronto General Trust. — Dividende de 3 p.c., payable le 2 janvier, aux actionnaires inscrits le 17 décembre.

La Robe que vous Porterez aux Rendez-vous de Noël

—est-elle aussi fraîche et élégante que vous la désirez? Ou aurait-elle besoin, par hasard, d'être nettoyée ou teinte par le procédé Dechaux avant de réapparaître en société?
Si vous voulez la faire teindre d'une autre nuance délicate, nous pouvons le faire magnifiquement. Et si c'est au procédé de teinture de Dechaux que vous recourez, votre robe vous reviendra souple et fraîche, comme neuve. Il vous en coûtera très peu pour ce travail.

Téléphonez-nous, appelant

EST 5000

SUCCURSALES DE RECEPTION DE DEPOT

661, rue Montcalm
197 et 710, Ste-Catherine est.

Dechaux Frères

628, rue Beaudry,

Montréal.

Cours du change

Cours moyen à New-York:	
Londres, (livre sterling) ..	\$4.075
Paris, (franc) ..	0.0754
Bruxelles, (franc) ..	0.0732
Genève, (franc) ..	0.1930
Berlin, (mark) ..	0.0055
Vienne, (couronne) ..	0.0004
Rome, (lire) ..	0.0435
Cours moyens à Montréal.	
New-York ..	8 7-8 p. c.
Londres ..	\$4.45
Paris ..	0.0830
Bruxelles ..	0.0808
Genève ..	0.2190
Berlin ..	0.0063
Vienne ..	0.0007
Rome ..	0.0485

Cotations hors-liste

Cotations hors liste (11.30 a.m., 6 décembre, 1921).
(fournies par L. G. Beaubien et Cie).
Demande Offre Vente
Laurentide Power, 75 ... 15 à 75
Cubant Canadian Sugar, 4
New Riordon ordinaire
Frontenac Breweries, 66
Tram and Power
14 1-2 13 3-4 50 à 14, 25 à 14
Winnipeg Electric Prf ... GR ...



SERVICE PUBLIC

Manitoba Power Company, Limited

Obligations 7%—première hypothèque

Jouissance: 1er novembre 1921. Échéance: 1er novembre 1941.

Capital et intérêts payables à New-York ou à Montréal, Toronto et Winnipeg, Canada, au choix du porteur.

Cette émission porte la garantie, pour le capital et les intérêts, de la WINNIPEG ELECTRIC RAILWAY COMPANY.

ORDINAIRE: Il sera délivré avec les présents titres des options (warrants) conférant le droit au porteur de souscrire, dans la proportion de 2 actions ordinaires du capital de la compagnie pour chaque obligation de \$1,000 qu'il détiendra, à \$10 l'action après le 1er mai 1922, mais dans un délai ne devant pas dépasser le 1er janvier 1923, ou à \$20 l'action après le 1er janvier 1923, mais dans un délai qui ne devra pas dépasser le 1er janvier 1924.

PRIX: le pair [100] et les intérêts courus.

RENET-LECLERC

BANQUIER ET COURTIER

MONTREAL

160, rue St-Jacques

QUEBEC

74, rue St-Pierre

(Maison fondée en 1901)

Obligations Recommandées

SAGUENAY 6 1/2 (N.-York), 5 à 12 ans

Faible solde d'une émission de \$5,500,000, garantie par nantissement de premières hypothèques.—Cette pulperie, une des plus vastes du monde, vient de traverser une des plus fortes crises qu'ait encore subies l'industrie des pâtes de bois.—Prix: le pair (100).

LAMONTAGNE 7% 6 à 12 ans

La plus grande sellerie et valiseries du pays. Fondée en 1869, sans argent.—1ère hypothèque sur des biens valant \$2,100,000, pour un emprunt de \$600,000.—Prix: le pair (100).

PORT-ALFRED, rend. 6 1/2, 2 à 7 ans

Faible solde d'une émission de \$225,000 de la Compagnie de construction de la Baie des Ha-Ha, garantie sans réserve par la ville de Port-Alfred.—1ère hypothèque sur des logements ouvriers ayant coûté \$262,000 et sur toute la propriété de la ville, évaluée à près de \$4,000,000.

P.-T. LEGARE 7% à 10 ans

Faible solde d'une émission de \$1,200,000 garantie par 1ère hypothèque sur des biens dont la valeur doit être maintenue à \$3,000,000 au moins. Cette maison, fondée en 1871 sans argent, est à la tête du commerce de matériel de ferme dans le Québec.—Prix: le pair (100).

FRONTENAC, au rend. de 7%, 1951

Faible solde d'une émission de \$1,100,000 portant 1ère hypothèque sur les biens d'une des plus belles brasseries du pays, au montant de plus de \$3,200,000. La réserve et le solde bénéficiaire réunis égalent aujourd'hui presque la moitié de la dette obligatoire. Une partie de l'émission est rachetée chaque année, de gré à gré ou par voie de tirage, à 110. Le régime alcoolique en usage dans le Québec avantage les bières. — Prix: 87.53. L'obligation, à intérêt nominal de 6%, se vendra probablement au pair avant cinq ans.

Tous renseignements supplémentaires sur demande.

Versailles Vidricaire Bouillais

MONTREAL

QUEBEC

OTTAWA

BUREAU-CHEF:

Imm. Versailles, MONTREAL. Tél: M. 7080

PLACEMENTS DE DECEMBRE

NOUS OFFRONS, sujet à vente préalable, les obligations suivantes:

Endroits	Echéances	%	Pour rapporter
VILLE DE PARIS, emprunt canadien	8 1/2 à 14 ans	6	6 1/2
PUISSANCE DU CANADA	3 1/2 à 10 ans	6	6 1/2
DIOCESE DE PEMBRIDGE	3 1/2 à 10 ans	6	6 1/2
VILLE DE MONT-ROYAL	3 1/2 à 10 ans	6	6 1/2
VILLE DE MONT-ROYAL	3 1/2 à 10 ans	6	6 1/2
VILLE DE EDMUNDSTON	12 à 28 ans	6	6 1/2
VILLE DE LA TUQUE	4 1/2 à 10 ans	6	6 1/2
CAP DE LA MADELEINE	9 1/2 à 10 ans	6	6 1/2
CITE DE LEVIS	17 à 23 ans	4	6 1/2
VILLE DE ST-BONIFACE	15 à 20 ans	6	6 1/2
VILLE DE MONTEBELL	4 1/2 à 10 ans	6	6 1/2
PABRIQUE ST-ELIE DE CANTON	1 à 10 ans	6	6 1/2
VILLE DE DRUMMONDVILLE, garantie	1 à 8 ans	6 1/2	6 1/2
Commissionaires agréés:			
COTEAU ST-PIERRE	5 ans	6	6 1/2
NICOL	4 et 6 ans	6	6 1/2
DE MONTREAL	4 et 6 ans	6	6 1/2
D'EDMUNDSTON	1 à 20 ans	6	6 1/2

LA CORPORATION DES OBLIGATIONS MUNICIPALES

LIMITÉE

RENE DUPONT, PRESIDENT: J.W. SIMARD, VICE-PRESIDENT.

116 COTE DE LA MONTAGNE 7 PLACE D'ARMES

QUEBEC MONTREAL

7% AU LIEU DE 5 1/2 %

Si vous avez des Obligations de la Victoire, 5 1/2 p. c., vous pouvez augmenter votre revenu de 1 1/2 p. c., sans qu'il vous en coûte rien. Nous vous donnerons en échange des Obligations de services publics parfaitement garanties rapportant 7 p.c.

Crédit Canadien Incorpore

99, rue St-Jacques,

Tél. Main 1926, 1927 et 1928.

Téléphonez ou télégraphiez vos ordres à nos frais.

KING

ou

MEIGHEN?

Nous en serons informés.

à la minute par nos fils particuliers de Toronto, Winnipeg et Ottawa.

Nous afficherons le nom des élus et leur majorité.

Nos bureaux seront ouverts toute la soirée.

Nos amis sont cordialement invités.

BRYANT, ISARD & Cie

Agents de change
81-90, rue St-Fr-Xavier
Buccursale, 153, rue Peel

Maison de Toronto, C. P. Bldg.
Communications téléphoniques
particulières
Exécution rapide des ordres

LA VIE SPORTIVE

LA SEMI-FINALE EST GAGNÉE PAR LE Mc GILL.

Les étudiants ont triomphé du Montreal Swimming Club par 6 à 2 hier soir — La finale aura lieu jeudi aux Bains Laurentiens.

En triomphant du Montreal Swimming Club, hier soir, dans la semi-finale du championnat senior de l'Association Canadienne de Polo Aquatique, le McGill s'est qualifié pour la finale qui aura lieu, jeudi soir, aux Bains Laurentiens, entre le McGill et le M.A.A. Les étudiants de l'université anglaise ont remporté, hier soir, par un résultat de 6 à 2, une victoire qui leur assure la victoire dans le premier tour de la compétition enregistrent cinq points contre un pour leur rival.

Quoique la lutte ait fourni une superbe exhibition de polo, l'intérêt n'était pas aussi intense que lors de la lutte M.S.C. et M.A.A.A. la semaine dernière, alors que les joueurs ailes gagnaient par 3 à 2, après quatre périodes supplémentaires et aussi, hier soir, après les cinq premières minutes de jeu, il était évident que le M.S.C. ne pouvait tenir tête aux rapides nageurs du McGill.

Les séries de la classe "A" de la M. B. A.

Les joutes disputées, hier soir, dans les séries de la classe "A", de la Montreal Bowling Association, ont donné les résultats suivants :

Bessner	Dean	Courette	Mann	Tabbett	Bessner
166 147 192-505	187 196 145-528	153 171 211-535	187 170 175-532	177 167 148-492	
Totaux .. 870 851 871-2592					
Simon & Son	L. Dalphe	Lafranchise	C. Dalpe	Laplanche	Sanguinet
145 199 147-491	158 169 166-493	180 178 176-534	157 160 131-448	169 148 157-474	
Totaux .. 809 854 777-2440					
Canadien	Bryson	Plante	Lorenzi	Foucher	Labelle
170 190 221-581	171 180 183-534	170 188 189-547	193 125 158-476	200 186 181-567	
Totaux .. 904 869 932-2705					
National Violet	Suarez	Bernard	Bernard	Mercil	Desautels
174 171 168-513	190 202 115-507	172 192 185-549	180 170 146-496	166 200 183-549	
Totaux .. 882 935 797-2614					
National	Kaufman	Gondrian	Mennier	Benard	Bedard
204 201 183-588	180 196 174-550	213 172 202-587	209 202 169-580	212 179 160-551	
Totaux .. 1018 950 888-2856					
M. A. A.	Darling	Gibbs	Moir	Brown	Wallace
209 213 206-628	189 192 188-569	181 170 178-529	201 167 210-578	188 178 194-560	
Totaux .. 968 920 976-2864					

Ligue de quilles commerciale

NORTHERN ELECTRIC	Decaire	Milner	Cannell	Davidson	Snow
166 148 135-443	159 164 184-505	155 156 140-451	127 155 180-462	165 146 152-453	
Totaux .. 767 749 797-2313					
JOSEPH PORTIER	Portier	Patry	Turcotte	Caron	Rheume
140 182 141-443	140 182 141-443	145 148 152-435	114 156 150-436	141 156 150-436	
Totaux .. 661 756 669-2036					
ROBT. MITCHELL	Charbon	Gérardin	Leclerc	McKay	Stronach
201 159 217-577	149 126 190-465	162 156 128-410	121 167 150-438	145 156 172-423	
Totaux .. 778 758 907-2443					
GARTH	Warden	Davis	Gunn	Wilson	Sanguinet
156 194 155-454	152 145 152-425	182 181 150-455	151 118 160-429	163 144 178-485	
Totaux .. 780 762 804-2295					
FEDERATION PRES	Dorman	Rattray	Bouchard	Markham	Jobel
141 200 168-489	110 141 161-418	134 145 137-415	156 161 145-462	156 147 161-464	
Totaux .. 780 762 804-2295					
MARTHUR IRWIN	Shipton	Berry	Bell	Armstrong	
189 200 155-542	142 153 152-425	156 161 145-462	151 118 160-429	163 144 178-485	
Totaux .. 778 758 907-2443					
CRANE	Smith	Bell	Baurek	Armstrong	Phelps
164 178 146-480	151 150 152-425	100 181 170-453	148 143 144-435	157 170 135-452	
Totaux .. 778 758 907-2443					
SEMI READY	Ravel	Denis	Antony	Scott	More
142 138 155-435	137 147 163-447	126 175 145-435	150 161 145-462	147 161 145-462	
Totaux .. 607 607 703-2203					
OFFICE SPECIALTY	Allen	Gauthier	Calron	Evans	Gould
157 160 176-502	157 160 176-502	149 159 158-469	104 119 139-452	143 131 157-431	
Totaux .. 713 720 756-2261					
CONSOLIDATED LTD.	Whelan	McMeara	Smith	Thomas	Curtis
176 161 144-463	167 139 157-463	175 172 158-468	156 147 158-468	156 177 168-541	
Totaux .. 713 720 756-2261					
BELDING-CORTELLI	Lafranchise	Spaulding	Dixon	St-Martin	Bellefleur
134 168 130-432	139 148 137-435	117 141 137-435	130 138 140-498	156 201 139-499	
Totaux .. 686 810 743-2239					
UNITED LAST	Algero	Salvatore	Levesque	Keating	
123 162 142-427	172 141 166-427	142 157 188-495	158 136 188-495		
Totaux .. 596 571 674-2239					

Le classement des équipes

Le classement des équipes, date, dans les séries de la classe "C", de la Montreal Bowling Association, est le suivant :

SECTION I	G. P. P.C.
I.A.A.A.	15 9 625
Hochelaga Stars	15 9 625
Soc. P.A.T.	15 9 625
Rosemont	15 9 625
Mt. Royal Stars	14 10 583
St. Pauls	11 13 458
Lafon, C. de C.	11 13 458
Les Intimes	10 14 516
Champtre	8 16 333
Molson Breweries	6 18 250
SECTION II	G. P. P.C.
Bremers	18 6 759
Reel Slippers	16 8 767
C.Y.M.C.A.	16 8 767
M. P. Market	14 10 583
Dom. Express	13 11 541
Lindsay	13 11 541
National Violet	12 12 500
N.B.Y.M.C.A.	12 12 500
Layton Bros	3 21 128
National Blanc	3 21 128
SECTION III	G. P. P.C.
Stanfords	23 1 958
St-Lam. C. de C.	10 5 791
National	13 11 541
La B. B. B.	12 12 500
R.Y.M.C.A.	12 12 500
Steven	12 12 500
Inter	8 16 333
Branson	8 16 333
W.Y.M.C.A.	7 18 291
Lakewood	6 18 250

Le juge Landis a suspendu Babe Ruth

LE ROI DES FRAPPEURS DE COUPS DE CIRCUIT NE POURRA JOUER AU BASE-BALL AVANT LE 30 MAI 1922. — MEME L'INTERDICTIO POUR BILL PIERCY ET BOB MEUSEL.

Chicago, 6. — Le commissaire K. M. Landis, a rendu son décret hier, au sujet de l'infraction de Babe Ruth, pour avoir joué au baseball, après la fermeture des parties de la Ligue Américaine. Le champion des frappeurs a été suspendu jusqu'au 30 mai 1922 et en plus sa part des séries mondiales a été forfeite.

Ruth pourra demandé à être réinstalle, le 30 mai prochain, ou en dedans de dix jours après cette date, a dit M. Landis. La saison de baseball de 1922 commence au milieu du mois d'avril, de sorte que Ruth sera environ un mois inactif.

Bill Piercy, lanceur du New-York, de la Ligue Américaine, et Bob Meusel, un voltigeur, ont reçu la même punition par le commissaire Landis. Ils ont participé au voyage de Ruth. Le trio est parti de New-York, jouant plusieurs parties dans l'état de même, mais la tournée fut arrêtée après qu'il eurent été avisés qu'ils avaient enfreint les règlements du baseball professionnel.

La part de Ruth dans les séries mondiales de 1921 s'élevait à \$3,362, qu'il perdra d'a-Meusel était la même, tandis que Piercy reçoit l'arbitre du commissaire. La part de Piercy recevra \$100 de moins qu'eux.

Le texte du verdict de M. Landis se lit comme suit :

"Ces joueurs étaient membres de la Ligue Américaine, un aspirant au championnat du monde pour la saison 1922. Immédiatement après les séries mondiales, ils ont enfreint les règlements de la ligue en participant à des exhibitions au cours de l'année où le championnat mondial avait été disputé.

Avantages

A la portée de tous les automobilistes durant l'hiver

Les Stations de Service "Imperial Gasoline" sont situées dans des endroits propres, tranquilles, à l'abri des intempéries, où vous pouvez faire remplir rapidement votre réservoir à essence, par des employés expérimentés. Un service que l'on apprécie surtout l'hiver.



La Gazoline d'hiver "Imperial Polarine" et les Huiles "Imperial Polarine" ainsi que d'autres produits "Imperial" sont en vente à toutes les stations. Demandez à l'employé de service à notre Station de vous expliquer l'économie que l'on réalise et les inconvénients que l'on évite en se servant des Livrets de Coupons "Imperial".

Imperial Oil Limited
Une Compagnie Canadienne
Des Capitalistes Canadiennes
Des Ouvriers Canadiennes

cette marche devant cesser dès qu'on sent une fatigue.

Le procédé de l'éminent physiothérapeute revient en somme, dit *Le Matin*, à obtenir par la marche tous les avantages qu'a la course pour la musculature, avec cette différence qu'elle n'entraîne pas pour le cœur et le poumon la fatigue causée par la course. En outre, la marche sur la pointe des pieds assure, en fixant la colonne vertébrale, le même développement des muscles abdominaux et thoraciques, qu'on recherche d'habitude par les mouvements combinés de la gymnastique suédoise ou danoise. Mais elle a sur ce gymnastique l'avantage de ne pas prendre de temps, puisqu'elle peut être pratiquée par chacun dans le cours même des occupations journalières.

Un grand nombre de personnes ont adopté cette précieuse et si simple méthode d'hygiène et de gymnastique. Elles s'en trouvent bien. Mais, fait plus caractéristique encore, un grand nombre de médecins, et parmi eux de très grands spécialistes parisiens que nous pourrions nommer, recommandent maintenant et résolument la méthode Gautiez à un grand nombre de malades. De tous ceux-ci, il n'en est pas un qui ne s'en soit félicité.

"C'est un résultat auquel nous sommes heureux d'avoir collaboré."

Les Youks auront un bon club

New-York, 1. — Les projets de la prochaine campagne du club New-York de la Ligue Américaine, seront étudiés au cours d'une série de conférences qui auront lieu durant les quelques jours qui vont suivre. La présence du gérant Miller Huggins complète le bureau exécutif et on va se mettre à l'étude des records des joueurs des ligues majeures pour tâcher de découvrir du bon matériel.

Le gérant Huggins a dit que des efforts seront faits pour renforcer l'équipe, particulièrement dans le département des lanceurs. Il a dit qu'il s'assurait les services d'un ou deux bons lanceurs.

M. Huggins a aussi déclaré qu'il ne se propose pas de vendre ou d'acheter des joueurs pour le moment. Rien ne sera fait à cet effet avant la conférence des ligues mineures, qui aura lieu prochainement à Buffalo. A cette assemblée il annoncera ce dont il a besoin et ce qu'il voudra donner en échange.

Les officiers du club ont déclaré qu'ils n'avaient pas la moindre idée de la punition que le juge Landis infligera à Babe Ruth, pour son infraction aux règlements l'automne dernier. On attend la décision de M. Landis avec anxiété. Les officiers du club ont aussi nié la rumeur qu'ils avaient promis un salaire fabuleux à Babe Ruth pour l'an prochain.

Les officiers du club parlent aussi beaucoup de leur parc, qui sera prêt, dit-on, dans le courant de l'automne prochain. Les ingénieurs travaillent actuellement à la préparation des plans pour la construction d'estrades immenses et on s'attend à ce que tous soient remis entre les mains des entrepreneurs avant quelques mois.

TABAC HACHÉ (CUT PLUG)

'ROYAL NAVY'

LA MEILLEURE VALEUR POUR

15¢

(En boîtes métalliques d'une demi-livre quatre-vingts cents)

"Tabac de la Virginie de qualité supérieure"



QUARTIERS GENERAUX de L'ELEGANCE où les VETEMENTS SOCIETY BRAND sont vendus

PALETOTS

Society Brand et épais Ulsters Burberry

Soyez prêts pour les Fêtes qui s'annoncent, et soyez de ceux qui profitent des occasions qui leur sont offertes. Tous les jours, cette semaine vous pourrez acheter, ici, un véritable ULSTER pour

\$39

seulement. Les paletots qui portent la marque "Society" ou "Burberry", valant ordinairement jusqu'à 65.00. Ils sont de tissus épais et durables. Nous avons toutes les couleurs, et toutes les grandeurs; pour hommes et garçon nets.



MORIN FRERE
5 Rue Sainte-Catherine Est
Angle Saint-Laurent.

SERVICE DE LIBRAIRIE du "DEVOIR"

Les lecteurs du "Devoir" trouveront les ouvrages suivants au service de librairie du "Devoir" :

	l'unité, franco
BROCHURES DE PROPAGANDE	
Dixième anniversaire (luxe) ..	.80
Dixième anniversaire (ordin) ..	.38
"Le Devoir", témoignages d'évêques ..	.12
"Le Devoir", journal catholique par M. l'abbé Perrier ..	.12
"Le Devoir", son action intellectuelle et morale par M. Antonio Perault ..	.12
Cinquième anniversaire du "Devoir" (1915) ..	.28

BROCHURES DE M. BOURASSA	
UNE MAUVAISE LOI (1921) ..	.28
LA PRESSE CATHOLIQUE ET NATIONALE	.38
"LE DEVOIR", ses promesses d'avenir, ses conditions de survie (1920) ..	.18
LE CANADA APOSTOLIQUE (1919) ..	.60
LA CONSCRIPTION (1917) ..	.12
L'INTERVENTION AMERICAINE, ses motifs, son objet, ses conséquences (1917) ..	.28
LA LANGUE FRANCAISE AU CANADA (1915)	.18
"LE DEVOIR", son origine, son passé, son avenir (1915) ..	.12
POUR LA JUSTICE (1912) ..	.12
CONSCRIPTION (en anglais) (1917) ..	.12
THE DUTY OF CANADA (en anglais) ..	.12

Le prix indiqué comprend les frais d'envoi, par poste, pour chaque unité. Adresser toutes les commandes, avec remise par chèque au pair, mandat ou bon-poste, au

SERVICE DE LIBRAIRIE
"LE DEVOIR"
43, RUE SAINT-VINCENT, MONTREAL.



Le problème le plus élémentaire de l'Arithmétique est l'addition. Un plus Un égale Deux. Mais à la CAISSE de NOËL. Un plus Un égale Deux plus Intérêt. Lorsque vous déposez votre argent régulièrement il s'accumule rapidement. La possession de cet argent est tout à votre avantage parce qu'il développe la confiance en vous-même et trempe votre caractère. La table suivante vous renseignera sur LA CAISSE de NOËL.

CAISSES DECROISSANTES.

Même système que les Caisse progressives, seulement vous déposez les grosses sommes les premières semaines et à mesure que l'année avance la somme à déposer diminue. Ces caisses sont très en faveur.

Nous payons l'INTERET de 3% sur tous ces dépôts.

CAISSES A MONTANTS FIXES.

Déposez chaque semaine la même somme. Et en 50 semaines:

La Caisse de 25c donnera	\$12.50
La Caisse de 50c donnera	\$25.00
La Caisse de 1.00 donnera	\$50.00
La Caisse de 2.00 donnera	\$100.00
La Caisse de 5.00 donnera	\$250.00
La Caisse de 10.00 donnera	\$500.00
La Caisse de 20.00 donnera	\$1,000.00
La Caisse de 50.00 donnera	\$2,500.00

FAITES PARTIE DE NOTRE CAISSE DE NOËL
LA BANQUE D'HOCHELEGA
Fondée en 1874

LES MALADIES VENERIENNES

font de leurs victimes des infirmes, des aliénés et diminuent d'un tiers la durée moyenne de leur vie.

Dans le but de combattre efficacement ces maladies et d'en enrayer l'expansion, le Comité de la Campagne Antivénérienne de la province de Québec invite tous ceux qui sont atteints de blennorrhagie ou de syphilis à se faire soigner sans délai par un médecin consciencieux et compétent ou à l'un des dispensaires établis par le Comité spécialement pour le traitement de ces maladies chez les indigents. Ces dispensaires sont ouverts aux hôpitaux dont les noms suivent, aux jours et heures ci-après indiqués.

Dispensaires	
Hôpital Notre-Dame Hommes: Lundi, mercredi, vendredi ..	de 11 h. à 1 h. A.M.
Montreal, Femmes: Mardi, jeudi ..	à 1 h. P.M.
Hôpital, Hommes: Lundi, jeudi, samedi ..	de 12.30 h. à 1 h. P.M.
Hôpital, Femmes: Mardi, vendredi ..	à 1 h. P.M.

Le Comité a aussi ouvert des dispensaires dans les villes de Québec, Sherbrooke, Trois-Rivières, Hull et Chicoutimi.

Laboratoires
Les recherches microscopiques du gonocoque, du spirochète, les réactions de Wassermann du sang et du liquide céphalo-rachidien, sont faites gratuitement pour tous les malades de la province aux deux laboratoires du Comité de la lutte antivénérienne: 58, rue Notre-Dame est, Montréal, et 40, rue Charlevoix, Québec.

Les valeurs pour la prise du sang, les lames pour le prélèvement des sécrétions blennorrhagiques, sont aussi fournies gratuitement.

Conseil Supérieur d'Hygiène de la Province de Québec
Division des Maladies Vénériennes
63, rue SAINT-GABRIEL. MONTREAL.

me mêler de cette affaire-là", a dit M. Alard. "Je parlerai, mais seulement lorsque viendra le temps". Au bureau du Canadien, on est des plus surpris des déclarations qu'a faites Bouchard certains journaux. Léon Dandurand a dit qu'il avait été en communication avec Bouchard mais qu'il ne voyait pas pourquoi il s'attaquerait à son club pour ce qui arrive en ce moment. "Nous n'avons jamais forcé personne pour signer avec le Canadien", a dit M. Dandurand. "Et nous ne commencerons pas par Bouchard. Il était libre d'accepter ou de refuser nos offres, mais je trouve étrange qu'il soit sous l'impression que nous sommes responsables de ce qui lui arrive en ce moment".

Le résultat des élections à la palestre

M. Thé Bonin, directeur de l'Association Athlétique d'Amateurs Nationaux, nous prie d'annoncer que le résultat des élections fédérales sera donné, ce soir, à la palestre de la rue Cherrier. Un fil spécial a été installé et les membres de notre association, tout ceux qui participent à leurs exercices habituels, pourront connaître le résultat complet. Tous les membres sont cordialement invités.

